"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

# LA LIBERTÉ

VOL. 69 No. 24 SAINT-BONIFACE jeudi le 1er octobre 1981

# La décision de la Cour suprême: déblocage... ou impasse ?

**C'est dans une atmosphère d'anticipation intense sinon de drame que la Cour suprême du Canada annonçait lundi sa décision sur les propositions constitutionnelles du gouvernement Trudeau. Loin de trancher de façon définitive le débat constitutionnel, il semble que cette décision ne fera que l'intensifier:**

La décision, qui comprend huit jugements séparés, a été rendue à la suite de trois appels à la Cour suprême provenant de trois différentes provinces, soit le Manitoba, le Québec et Terre-Neuve. Cinq des autres provinces avaient appuyé les trois dans leur opposition aux propositions constitutionnelles fédérales. Deux des provinces, on se souviendra, appuyent Ottawa dans sa démarche: l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

La Cour suprême devait se prononcer sur trois questions en particulier formulées par les provinces, le gouvernement fédéral ayant décidé de se soustraire au processus juridique. Ces questions peuvent se résumer comme suit:

1) La proposition de réforme constitionnelle fédérale modifie-t-elle la répartition existante des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ? Réponse de la Cour suprême: OUI, à l'unanimité (neuf juges).

2) Le consentement des provinces est-il requis par convention ou par tradition pour amender la constitution ? Réponse de la Cour suprême: OUI (selon 6 des 9 juges; trois des juges, -dont le juge-en-chef Bora Laskin exprimèrent l'opinion contraire).

3) Le consentement des provinces est-il requis **selon la loi** pour amender la constitution ? La réponse apportée à cette question par la Cour suprême fut double: pour les mêmes motifs apportés à la question 2), et selon la tradition ou la convention, OUI (selon 6 des 9 juges; trois des juges, dont le juge-en-chef Laskin, exprimèrent l'opinion contraire). Par contre, strictement selon la loi, NON (selon 7 des 9 juges; deux des juges exprimèrent l'opinion contraire).

## Les réactions: Chrétien, Trudeau

Les réactions des différents antagonistes n'ont pas tardé; tous réclamaient la victoire. M. Chrétien a déclaré, spontanément, que tout ce qui compte est la légalité de la démarche constitutionnelle fédérale; la Cour suprême a dit clairement que la démarche est effectivement légale, donc le gouvernement fédéral a remporté la victoire. Il ne reste

*suite à la page 2*

NOUVELLE CHRONIQUE

## Sous la coupole

La nouvelle chronique hebdomadaire SOUS LA COUPOLE qui débute cette semaine se veut le reflet de la vie au Collège. Le lecteur y trouvera des courts reportages au sujet des projets et des activités entrepris par les étudiants, les professeurs et les responsables des divers départements et secteurs du Collège. Il pourra aussi y trouver des réflexions et des exposés sur un aspect ou autre de la vie au Collège et même sur l'actualité franco-manitobaine. Le tout a pour but de mieux faire connaître le Collège, tout en donnant l'occasion aux lecteurs de faire connaissance avec le monde de l'éducation. Enfin, il paraîtra à certains moments un calendrier des activités d'intérêt public vous invitant à venir participer à la vie académique, culturelle, sportive et sociale au Collège.

**voir page 13**

## Au sommaire






**Dans l'Est** du pays par suite de son acquisition de Petrofina en mai dernier, les camions-citernes portant les couleurs de Pétro-Canada circulent sur les routes.

**Dans l'Ouest** le 21 juillet dernier, le 2e vice-président de Pétro-Canada rencontrait les présidents des quatre associations provinciales des francophones afin de discuter de la politique linguistique de Pétro-Canada.

**voir page 7**

*suite de la une*

maintenant, selon M. Chrétien, que de débattre la résolution finale pendant deux jours lors de la reprise des travaux du Parlement, d'adopter la résolution constitutionnelle aux deux Chambres du Parlement canadien et de transmettre la résolution à Londres. Lors de sa conférence de presse formelle lundi, M. Chrétien a déclaré son intention de procéder ainsi.

M. Trudeau, dans sa conférence de presse transmise de Seoul en Corée du sud, a été moins catégorique. Soulignant que la Cour suprême avait affirmé la légalité de la démarche constitutionnelle proposée, M. Trudeau rappela l'évolution du dossier: l'impasse qui existe depuis 54 ans entre Ottawa et les provinces sur la question, la vingtaine de tentatives qu'il a entreprises personnellement depuis 12 ou 13 ans dans ce sens, le fait que, selon lui, le prix d'une entente fédérale-provinciale sur cette question serait une augmentation des pouvoirs provinciaux.

Que devons-nous faire, dans ce contexte ? "Je ne vois pas d'autre solution que d'aller de l'avant avec notre démarche, qui a été jugée légale," a affirmé M. Trudeau. Dans son texte anglais, par contre, M. Trudeau a ajouté une phrase-clé, qui a été perçue par certains comme étant une ouverture vers un nouveau dialogue avec les provinces, et par d'autres comme un signe d'une faiblesse dans la position fédérale, à savoir que les trois-quarts du jugement a été favorable aux provinces et non pas au fédéral. Il a déclaré en effet: **"I see no alternative but to press on. But I assure you that we will do so prudently, conscious of the magnitude of our enterprise, and sensitive to real and meaningful change in the attitude of provincial governments."**

## L'opposition: Clark, Lévesque, Bennett

M. Joe Clark, chef de l'opposition, parlant immédiatement après M. Chrétien, a également établi clairement sa position: citant une phrase de la décision des juges, M. Clark déclara que **"la résolution est inconstitutionnelle dans le sens conventionnel"**. Les juges ont conclu, selon M. Clark, qu'une entente entre Ottawa et les provinces est **constitutionnellement requise** afin d'apporter un amendement à la constitution; tout amendement effectué en l'absence d'une telle entente est inconstitutionnelle. (Aucune opinion n'est exprimée cependant par les juges quant au nombre de provinces qui doivent participer à cette entente.)

M. Clark a donc conclu qu'il faudrait reprendre les négociations fédérales-provinciales; si M. Trudeau persiste dans sa démarche telle qu'elle est entamée, **"we will oppose him with every means at our disposal"**. Il ne faudrait surtout pas, selon M. Clark, que M. Trudeau utilise une ruse légale **("legal trickery")** pour implanter la réforme qu'il désire. Pour M. Clark, comme pour les Conservateurs en général, la tradition et la coutume constituent une partie aussi importante sinon plus importante de la constitution que la loi.

M. René Lévesque, revêtant sa toge pharisaïque maintenant bien usée, attaqua **"cette manoeuvre des Libéraux fédéraux"**, à savoir la démarche constitutionnelle. L'argumentation de M. Lévesque reposait toutefois sur une assise solide, à savoir un extrait de la décision (peut-être le même utilisé par M. Clark) qui effectivement semble résumer l'essence du jugement.

Selon la Cour suprême (citée par M. Lévesque), "il existe un consensus général qu'une convention se situe quelque part entre un usage et une coutume d'une part, et une loi constitutionnelle de l'autre. Il y a consensus général que, si on cherche à fixer cette position avec plus de précision, on placerait la convention plus près de la loi que de l'usage ou de la coutume. Il existe également consensus général qu'une convention est une règle que ceux à qui elle s'applique considèrent comme obligatoire. Selon la prépondérance des autorités, sinon le consensus général, la sanction d'une violation d'une convention est politique et non juridique. Il faut garder à l'esprit toutefois que bien qu'il ne s'agisse pas de lois, certaines conventions peuvent être plus importantes que certaines lois. **C'est pourquoi il est tout à fait juste de dire que violer une convention revient à faire quelque chose d'inconstitutionnel, même si cela n'a pas de conséquences juridiques directes.**"

M. Lévesque ajouta une deuxième citation tirée de la décision qui encore une fois semblerait renforcer considérablement la position des provinces dans le débat: "Il est vrai que le Canada resterait une fédération si les projets de modification devenaient lois. Mais ce serait une fédération différente, devenue telle à la demande d'une majorité des Chambres du Parlement fédéral agissant seules. C'est ce processus même qui va à l'encontre du principe fédéral. **Sans exprimer d'opinion sur son degré, nous en venons à la conclusion que le consentement des provinces du Canada est contitutionnellement nécessaire à l'adoption d'un projet de résolution** portant adresse commune à Sa Majesté la Reine relativement à la constitution du Canada."

M. Lévesque en conclut que "sur le fond, sur la question de légitimité, la Cour suprême se range du côté des huit provinces qui s'opposent à cette manoeuvre des Libéraux fédéraux."

## Et l'avenir ?

Comment se déroulera le processus de la réforme constitutionnelle à la suite du jugement de la Cour suprême ?

D'abord, il est sûr qu'à court terme, la décision des juges ne fera que souligner la nature politique du débat constitutionnel. Le citoyen canadien ordinaire doit espérer sans doute que le jugement puisse éclairer les autorités décisionnelles, fédérales aussi bien que provinciales. Les antécédents, cependant, permettent d'en douter. Pensons, par exemple, à M. Trudeau, dont l'intransigeance passée sur des questions de substance aussi bien que sa façon de "consulter" les provinces ont souvent laissé beaucoup à désirer. Pensons à Peter Lougheed, le nouveau-riche assis sur les milliards de l'Alberta, dont le seul but évident est justement de protéger ces milliards. Pensons à M. Lyon qui semble être en admiration béate devant M. Lougheed (même s'il n'en a pas les milliards !) Et pensons enfin à René Lévesque, le chef d'un parti qui est voué à l'indépendance à plus ou moins longue échéance de cette même fédération dont il vantera sans doute à tort et à travers les "conventions", les "traditions", les "coutumes" si précieuses, au cours des prochaines semaines.

S'il fallait toutefois faire une prédiction, ce serait celle-ci: le projet Trudeau échouera (à moins que M. Trudeau n'engage de nouvelles discussions avec les provinces) pour la raison suivante: le système constitutionnel canadien a évolué à partir du système britannique. Or le système britannique ne comprend aucune constitution écrite; il est fondé entièrement sur la coutume et la tradition. L'argumentation la plus forte au travers de la décision de la Cour suprême est précisément en faveur de la tradition; cette argumentation ne pourra faire autrement que de toucher des cordes très sensibles à Londres.

**Raymond HÉBERT**

*(Raymond Hébert est professeur de sciences politiques au Collège universitaire de Saint-Boniface.)*



## Jean Chrétien visitera Saint-Boniface



M. Robert Bockstael, député de Saint-Boniface, et Secrétaire parlementaire du ministre des Transports, est heureux d'annoncer que l'honorable Jean Chrétien a accepté son invitation de visiter le comté fédéral de Saint-Boniface le 7 octobre 1981.

M. Chrétien a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1963. Depuis ce temps, il a détenu sept portefeuilles ministériels, dont il est présentement ministre de la Justice, Procureur général du Canada, et ministre d'État chargé du Développement social.

Après une tournée du comté accompagné de M. Bockstael, M. Chrétien sera l'orateur invité à un dîner organisé dans le cadre de sa visite. Le dîner se tiendra au "Niakwa Country Club" à 18h30. Si vous désirez vous procurer des billets ou de plus amples renseignements, s.v.p. communiquez avec Lucille au No 284-3034 après 16h00.



## Le Centre culturel franco-manitobain

fait appel à tous ceux/celles qui seraient en possession d'une oeuvre de PAULINE BOUTAL, pouvant la prêter au Centre pour une exposition gala qui aura lieu le **27 janvier 1982**. Cette exposition rétrospective vise à être aussi étendue que possible afin de donner un juste aperçu de la contribution de Mme Boutal aux arts visuels.

Une trentaine d'oeuvres, soit peintures, esquisses, pastels ou fusains seront choisies par le comité de sélection pour l'exposition.

Appelez **Lise Brémault** au no **233-8972**.

## Franco-Manitobains et Franco-Manitobaines : votre journal est en danger (suite)

En voulez-vous, en voilà. Demandés de préciser leur vision du rôle du journal, les nouveaux leaders sont restés évasifs. Mais le 24 août, le jeu de Presse-Ouest est devenu on ne peut plus clair: sur les ondes de Radio-Canada, M. Paul Marion confirmait le renvoi de Bernard Bocquel (dont il a, par la même occasion, déclarer **(sic)** que les services étaient très satisfaisants), pour de simple **(sic)** raisons de possible conflit de personnalité avec Claude Gagné. ("...Il me semble que c'était deux types assez fondamentalement différents et je suis certain qu'il y aurait eu des accrochages.") Le choix d'un non-journaliste, dont on peut douter des compétences - c'est en effet le troisième séjour de M. Gagné au journal et pourquoi ? - sur un journaliste de compétences reconnues, ne laisse malheureusement guère de doute sur l'orientation de l'entreprise.

Ce qui fut confirmé le lendemain... le 25 août, le nouveau directeur a changé son fusil d'épaule: contrairement à ce qu'il m'avait proposé antérieurement, c'est un poste de "rédacteur" tout court (lire, "remplisseur de colonnes"), qu'il m'a tendu. Il m'apprenait également qu'il avait confié à la correctrice d'épreuves du journal, Mme Augusta Davidson - au demeurant excellente correctrice d'épreuves - les responsabilités de "rédacteur intérimaire" et de chef de la composition, l'habilitant à prendre les décisions éditoriales qui s'imposaient. Peut-on ainsi impunément s'improviser, du jour au lendemain, journaliste et rédacteur en chef ? Elle a néanmoins accepté la charge... Les récents numéros parlent d'eux-mêmes.

Il m'incombe d'aller jusqu'au bout de ma pensée. Non seulement est-il évident, mais aussi le sais-je de source officielle, que l'Association de la presse francophone hors-Québec (APFHQ), dont est membre **LA LIBERTÉ**, est venue appuyer les récents gestes de la société éditrice du journal. Mais laissons parler les actes...

On s'en souvient, un expert-conseil du nom de Michel Desrosiers, membre du Conseil d'administration de l'APFHQ, lui-même propriétaire de journal, a effectué, au cours de la dernière année, pour le compte de l'association, des études des hebdos francophones, dont les quatre des provinces de l'ouest. M. Desrosiers a recommandé, là où ce n'était déjà fait, la vente de ces entreprises de presse à des intérêts privés et il a proposé bon nombre de moyens de non seulement rentabiliser - ce qu'il a cru, avec raison, comme n'étant pas fait dans la plupart des cas - mais de réaliser des profits pour le compte des propriétaires.

Ces attitudes, énoncées clairement et sans aucune gêne, dans le cas de **LA LIBERTÉ**, dans un rapport de 76 pages, qui n'a pas été rendu public mais qui a suscité passablement de discussions dans les coulisses, hélas ! lors de la dernière assemblée annuelle de la SFM (21 et 22 mars 1981), se situent en conflit direct avec le mandat de l'APFHQ, lequel est d'assurer le développement de ses journaux membres. De là à imputer à l'association, qui bénéficie de $205,000 de subventions fédérales cette année, d'entretenir et d'étendre un racket de la presse écrite en milieu minoritaire au profit de quelques individus et sur le dos des communautés francophones, il n'y a qu'un pas. Pour eux, en effet, pourquoi ne pas, tant qu'à faire, aller puiser dans les revenus importants que tirent la presse en milieu minoritaire, des coffres du gouvernement fédéral, des agences et sociétés ? Or ces sources représentent la grande majorité des revenus de la plupart des hebdos non-québécois. N'y a-t-il pas là une ressemblance à la plus abjecte des exploitations, celle qu'on condamne chez les multinationales de l'alimentation vis-à-vis des pays du tiers-monde, qui s'exerce ici, par des spécialistes qui ont la prétention de nous représenter, sur des populations francophones en voie de disparition ?

Le 3 septembre, le nouveau directeur m'informait que le plan en trois étapes conçu par Michel Desrosiers n'était "pas mort". La première étape, la nomination d'un directeur étant réalisée, il ne reste, selon Claude Gagné, qu'à mettre sur pied un système d'abonnements (2e étape) pour ensuite vendre le journal à des intérêts privés (3e étape). Le directeur-vendeur n'a pas caché ses intentions d'acheter **LA LIBERTÉ** éventuellement. Par la même occasion, le 3 septembre, il me proposait d'en devenir, un jour, copropriétaire.

**LA LIBERTÉ** - je sais qu'on partage cette opinion dans notre milieu - a été, depuis 1913, lors de sa création, l'outil privilégié de l'unité et du développement de la communauté. Il doit continuer à l'être, malgré les difficultés organisationnelles rencontrées depuis 1970, alors que la communauté des Pères Oblats le livrait à la SFM. L'issue, c'est un changement de structure: votre journal, il me semble, doit être constitué en organisme à but non-lucratif - il existe des structures propres aux entreprises de presse - de façon à éviter la déchéance qu'il connaît actuellement. Lorsqu'on sacrifie le contenu rédactionnel pour rendre profitable une entreprise qui est déjà rentable, le premier perdant, c'est le lecteur.

Jean-Pierre DUBÉ
ex-journaliste, **LA LIBERTÉ**
congédié le 3 septembre 1981 (3)

*(3) Déjà le 2 septembre, le poste de rédacteur était annoncé dans le journal, quelques heures avant la réunion de Presse-Ouest qui devait régler mon cas. La démission de la typographe Christiane Dubé - qui a résulté de pressions internes - était acceptée par la société éditrice le même 2 septembre.*

cc/ Salle de nouvelles de Radio-Canada/Winnipeg; Les 31 correspondants de **LA LIBERTÉ**; Le Franco; L'Eau Vive; Le Soleil de Colombie; Le Devoir a/s M.Michel Roy; Le Point; Le Voilier; Le Free Press; MM.Tom Kent, Laurent Picard et Borden Spears (commission royale Kent; Le Voyageur, Le Carillon; Le Réveil; Le Lance; Le Nord; Le Point; Le Journal de Cornwall; Bonjour chez nous; Le Rempart; Le Madawaska; Le Courrier; L'Aviron; La Voix Acadienne; M.Paul Marion; Mme Léonie Boisvert; M.Richard Benoit; M.André Couture; Mme Thérèse Gobeil-Cameron; M.Fernand Girard; M.Ernest Molgat; M.Bernard Bocquel; M.le juge Alfred Monnin; M.Paul Ruest; Mme Gilberte Proteau; M.Michel Desrosiers; M.René Préfontaine; M.Francis Fox; M.Donald Cyr; M.Armand Bédard; M.Claude Blanchette; MM.Robert Freynet et Daniel Tougas; Mgr Antoine Hacault; M.Rossel Vien; M.Lionel Dorge; M.Normand Boisvert; M.Lucien Loiselle; Mme Mariette Ferré-Collet; M.Roland Couture;Me Laurent Roy; M.André Martin; M.Claude Aubin; Mlle Lucille Daudet; Me Michel Monnin; M.Marc Sabourin; M.Laurent Bisson; M.Emile Huberdeau; M.Roger Collet; M.Lucien St-Vincent; M.Jean-Marie Taillefer; M.Robert Bockstael; M.Laurent Desjardins; M.Guy Savoie; Mme Evelyne Reese; M.Gérald Turenne; M.Martial Fontaine; Mme Augusta Davidson; M.Claude Gagné; M.Roger Collet.

## Votre journal est en bonnes mains

Cher Monsieur,

Suite à la deuxième partie de la lettre de l'ex-journaliste Jean-Pierre Dubé, il est inconcevable de continuer sans dire un mot. C'est vrai que je ne suis pas journaliste, mais je crois faire comprendre mon message. En lisant la lettre de M. Dubé, nous sommes sous l'impression qu'il y a un grand nombre d'incompétents dans le domaine du journalisme. Ceci exclut les journalistes, bien entendu. Je me demande pour qui il se prend, ce M. Dubé.

Dans sa lettre il écrit: "L'idéal sera alors ce journal gratuit dans lequel la rédaction n'est plus qu'un habillage destiné à retenir l'attention du lecteur pour le porter vers les annonces". Après avoir lu **LA LIBERTÉ** du jeudi 24 septembre, je suis convaincu que ce n'est pas le but du nouveau directeur.

M. Dubé semble dire que les commerçants et les annonces sont un mal qu'il faut subir afin d'arriver au bien. Je me demande ce que les commerçants pensent de ceci puisque c'est grâce à eux que **LA LIBERTÉ** existe. Puisque le journal est gratuit, qui paye le salaire des journalistes, du directeur, de la secrétaire et de tous ceux qui sont employés au journal ? Oui, M. Dubé, ce sont les commerçants. C'est certain qu'ils n'aiment pas voir toutes leurs annonces groupées ensemble à la dernière page. Oui, M. Dubé, c'est vrai que le directeur est aussi vendeur et qu'il s'occupe bien des commerçants, mais c'est avec bonne raison. Ceci ne veut pas dire que la qualité du journal soit en danger. **LA LIBERTÉ** est toujours à la recherche d'un bon journaliste qui rendra le journal intéressant pour tous les gens.

M. Dubé parle aussi d'un vendeur qui est comme un concierge dans une école. Ce concierge ne pourra jamais être principal. Quelle insulte ! M. Dubé néglige de mentionner que M. Gagné est non seulement un bon vendeur mais qu'il est aussi un excellent administrateur. Plus important encore, il aime ses employés et tient à les rendre heureux au travail. M. Gagné a fait preuve de ceci les deux fois qu'il a travaillé à **LA LIBERTÉ**.

À M. Dubé, j'aimerais dire: votre lettre n'est pas juste; aux lecteurs j'aimerais dire: votre journal est en bonnes mains; et aux employés de **LA LIBERTÉ**, un gros merci pour votre bon travail et votre dévouement.

Merci,

P. Gordon
Winnipeg, Manitoba
le 26 septembre 1981

**alphonse**© par Daniel TOUGAS et Robert FREYNET




**LA LIBERTÉ**

**Journal hebdomadaire** publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,900 foyers du Manitoba français.

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



**Directeur:** Claude GAGNÉ
**Publicité:** Claude GAGNÉ
**Composition:** Lorraine NOGUE
**Correction d'épreuves:** Augusta DAVIDSON
**Montage:** Gilbert PAINCHAUD
**Secrétaires:** Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

**LA LIBERTÉ** est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: No 0477.

**LA LIBERTÉ**
**C.P. 96**
**340, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface R2H 3B4**

## Dates à réserver !

- **Les 8 et 9 octobre** - PAULINE JULIEN présentera son nouveau spectacle "Fleurs de peau" au Centre culturel franco-manitobain à 20h30 dans la salle Pauline-Boutal. Les billets seront en vente dès le 1er octobre au CCFM.
- **Le 5 octobre** - "Les Plouffe", premier film de la série "Le nouveau cinéma québécois" sera diffusé dans la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain à 20h00. L'entrée est gratuite.
- **Du 30 septembre au 25 octobre** - Les estampes de Marcel Carrier, artiste de Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, seront en exposition au Centre culturel franco-manitobain de 9h00 à 22h00.
- **Du 7 au 25 octobre** - "Mon pays, noir sur blanc", exposition photographique par Roger Turenne au CCFM.

## Lorette

# À propos de la glace artificielle

À la suite des lettres reçues ainsi que des appels téléphoniques au sujet de la glace artificielle, j'ai cru bon de vous donner l'information par la voie du journal. La municipalité a en main de voir à l'installation de la glace artificielle et d'un plancher de béton dans la patinoire de Lorette. À ce moment, le Conseil a donné première lecture à un arrêté municipal pour autoriser ce projet. Ceci s'est passé suite à une audience publique à laquelle la forte majorité se sont exprimés en faveur du projet. Suite à la première lecture, six personnes ont enregistré des objections par écrit, ces objections sont actuellement devant la commission du Manitoba. Une réponse sera envoyée au Bureau municipal de Lorette prochainement.

Il y a un grand nombre de résidants qui se dévouent effectivement aux activités récréatives. Depuis dix ans, la population de Lorette a doublé et la majorité des nouvelles familles participe aux activités sportives. Les glaces artificielle sont la base des récréations pour les jeunes ainsi que les personnes âgées. Les représentants du comité de l'aréna de Lorette ont une organisation efficace et c'est déjà depuis plusieurs années qu'on fait cette demande à la municipalité, il existe dans la communauté un intérêt immense sur le programme des sports. Quand on prend en considération que les arénas de Sainte-Anne et de Île-des-Chênes sont utilisées pendant les mois d'été, tandis qu'à Lorette, tous les mois il faut payer la facture de l'hydro (sans revenus), c'est grand temps qu'on ait la glace artificielle. Avec l'installation de la glace artificielle et le plancher en béton, cela permettrait d'avoir des parties de volleyball, soirée sociale, parfois de grands banquets, comme ont nos voisins, à Dugald. Plusieurs organisations locales pourraient l'utiliser pour bien des fonctions. Il faut se rappeler qu'à l'époque où nous sommes, le sport est devenu une activité aussi importante que l'éducation dans notre société. C'est à nous de développer les facilités nécessaires.

**Marcel Roch, maire**
**Municipalité rurale de Taché**

## Calendrier

Le comité de curling annonce qu'un bonspiel "Mixed Novelty" commencera le 23 octobre prochain. Personnes intéressées veuillez vous faire inscrire avant le 15 octobre. Téléphonez Suzy Gauthier au No 256-0647, ou D. Labossière au No 878-3429, ou M. Vandsch au No 878-2300, ou A. Cournoyer au No 878-3121, ou B. Lyons au No 878-3442 ou encore A. Spencer au No 878-3247.

Le club sportif de Lorette vous informe qu'un tir de dindes aura lieu dimanche le 4 octobre à l'aréna de Lorette commençant à 13h. Vous êtes tous invités à tenter votre chance. Des rafraîchissements seront servis pour tous les goûts.

Avis à toutes les paroisses environnantes. Ne manquez pas notre grand souper paroissial, dimanche le 11 octobre de 12h à 18h à la salle paroissiale de Lorette. Venez rencontrer vos amis tout en prenant un délicieux repas à la dinde. On vous attend tous en grand nombre.

**Lilliane LANSARD**

## Saint-Eustache

# Anniversaire de M. le curé Roland Lavoie

Mardi le 15 septembre, 44 "Jeunes de Coeur" ont célébré le 65e anniversaire de naissance de leur curé, le père Roland Lavoie.

La présence des soeurs de l'invité d'honneur, Lucie et Cécile, de son frère, le docteur Clément, et de Mme Marie-Louise Guay, première présidente du Club de l'âge d'or a beaucoup contribué à la joie et la camaraderie du souper.

Le gâteau d'anniversaire, préparé par Mme Cécile Rivard, les souhaits de bonheur et la présentation d'une chaise-fauteuil pour l'étude du père Lavoie compléta cette fête intime.

# La prématernelle française

La prématernelle française de Saint-Eustache, le Minifranglais, débutera le 5 octobre à l'école de Saint-Eustache pour les petits de 3 et 4 ans.

Il y aura deux sessions de deux heures par semaine, le mardi et le jeudi, animées par Mme Irène Girard.

La prématernelle a été fondée en 1977 par un groupe de parents et est gérée par un comité de parents. Par l'entremise de films, histoires, causeries, chants, musique, peinture, sciences, activités physiques, bricolage et excursions éducationnelles, les petits développent une capacité pour le français oral et auriculaire, l'imagination créative, la mémoire, la coordination. Ils apprennent à partager et à questionner.

Pour plus de renseignements, téléphonez à Georgette Rogers au numéro 353-2301.

## Calendrier

*Le souper paroissial de Saint-Eustache aura lieu le dimanche 18 octobre de 17h à 19h à l'école de Saint-Eustache,*

*$4.00 pour les adultes*
*$2.00 pour les jeunes de 6 à 12 ans*
*$1.00 pour les préscolaires*

**Josée BERNARD**

# Boni Co-op… une coopérative pas comme les autres




Centre d'achats situé 443, rue Turenne à Saint-Boniface



M. Martin Lavallée, natif de Saint-Amboise, gérant du département des viandes et Doug Smith, gérant général

Boni est une coopérative d'alimentation à frais directs, la seule de son genre à Winnipeg.

Contrairement aux supermarchés qui emploient des techniques de marketing et créent des besoins par des trucs d'étalages, Boni achète en gros pour revendre en gros. Donc peu de profits. Toutefois une marge aussi basse que possible est ajoutée aux prix des produits pour couvrir seulement les frais de roulement de l'entreprise. N'ayant pas de profits nous devons nous efforcer de réduire les dépenses au minimum - locaux modestes, les frais d'apparats réduits ou éliminés.

Afin de s'assurer que les prix soient toujours avantageux, un comité se charge de faire une comparaison entre les prix chez les épiceries à chaîne et ceux de chez Boni. On peut y réaliser une économie de 15% par semaine. À titre d'exemple, une commande de $100. vous coûterait $85.

Vous y trouverez tout pour votre alimentation et l'entretien de votre foyer: viandes, fruits et légumes, quincaillerie, appareils ménagers, meubles, etc...

Présentement une étude est en cours pour déterminer la possibilité d'installer un poste d'essence permettant aux sociétaires de faire le plein à des prix réduits.

Boni offre à ses 700 membres un service bilingue. On est chez soi !

Toute personne peut se présenter au magasin et faire un marché avec un laissez-passer. Le conseil d'administration a des personnes ressources disponibles pour des cafés-rencontre avec audio-visuel. Pour plus amples renseignements, téléphonez au No 233-3740.

Venez faire un tour, nous sommes différents, et ça marche !

# Une nouvelle façon de vivre




La 37e conférence provinciale annuelle des AA (alcooliques anonymes) avait lieu en fin de semaine dernière pour la première fois à Saint-Boniface au Club Heather situé rue Youville.

Plus de 600 convives étaient attendus pour le banquet du samedi soir et plusieurs orateurs venus de l'extérieur (Oakland, N.J., Edmonton, Minneapolis, Minn., Saskatoon, etc...) devaient adresser la parole lors de cette conférence.

Le mouvement des AA qui a commencé aux États-Unis il y a 45 ans s'est répandu à travers le monde et aujourd'hui, on retrouve plus de 33,000 groupes dûment formés. Pour en devenir membre, aucune cotisation n'est requise, seulement le désir de vouloir arrêter de boire. Au Manitoba, quelque 4,500 membres font partie d'environ 150 groupes répartis ici et là.

Le recensement le plus récent conduit auprès de plus de 17,000 membres au Canada et aux États-Unis révèle que 12% des membres ont moins de 30 ans, 53% des membres sont âgés de 31 à 50 ans et que 35% des membres ont plus de 50 ans.

Le recensement laissait savoir également qu'aujourd'hui un membre sur trois est une femme et que dans le groupe de moins de 30 ans, on a vu depuis 3 ans une augmentation des membres de près de 50 pour cent.

Le problème est réel et semble affecter toutes les classes de la société et nul doute qu'une société comme les AA qui ne reçoit aucun octroi pour opérer joue un rôle grandissant dans la société.

Le Bureau provincial est situé 521, chemin St-Mary à Saint-Vital. Le lecteur qui le désire pourra y trouver tous les renseignements en téléphonant au No 233-3508.









# Île-des-Chênes

## Thé-bazar de la Ligue des femmes catholiques

Le dimanmche 27 septembre malgré un temps peu favorable, le thé-bazar paroissial organisé par la Ligue des femmes catholiques a connu un bon succès. Les différents comptoirs de travaux manuels, etc..., de pâtisseries, etc..., et le coin des enfants étaient bien achalandés. Au cours de l'après-midi, les personnes suivantes ont pris place à la table d'honneur pour verser le thé: l'abbé U. Lafond, curé; Mme Angèle Lacroix, présidente de la Ligue; l'abbé M. Dacquay, ancien curé et Alice T. Ferraton, représentant la L.F.C. conseil diocésain; Guy Lacroix, directeur de l'école d'Île-des-Chênes; Fred Polanski, conseiller; Nelson Lemieux, ancien commissaire d'école et Raymond Arnould, Grand Chevalier.

Les "vedettes surprises" étaient nulle autre que Joanne Gosselin-Rasmussen, Aline Lacroix, Noëlla et Jacqueline Petit et Gisèle Encontre qui, à tour de rôle, ont exécuté des chants et ont grandement contribué à divertir les gens.

Voici les noms des gagnants des tirages - dons de commerçants:

1) Don de "Centennial Gravel Excavating Ltd." - 1er prix - horloge - gagné par A. LaFlèche; 2e prix - 10 verges "limestone" - gagné par André Plamondon.

2) Don de "Poloquin Farm Ltd." - 1er prix - 5 livres côtelettes de veau - gagné par Lucien Gougeon; 2e prix - 5 livres de côtelettes de veau - gagné par Cécile Encontre; 3e prix - 5 livres de côtelettes - gagné par Eva Carrière.

3) Don de Fontaine Electrique - coussin de T.V. - gagné par Lise Trudeau.

4) Don de "Île-des-Chênes Shopping Centre" - un "Thermo Pump Pot" - gagné par l'abbé U. Lafond.

5) Don de "Île-des-Chênes Garage Ltd." - un poêle de camping au propane - gagné par Richard Bonneteau.

6) Don de "G.T. Roofing" - une statuette - gagnée par Dollard Lachance.

7) Don de Albert et Annette Lamoureux (tirage pour enfants) - 1er prix - poupée gagnée par Joëlyne Rouire; 2e prix - camion Tonka gagné par Jean-Charles Trudeau. Laurier Trudeau a gagné un bocal de sous pour avoir été le plus près à deviner le nombre de sous.

8) Don de la Caisse populaire d'Île-des-Chênes; De Mare Construction Ltd. (Andy Demarcke); "Century 21" (Renel Bérard); "Leclaire's Plumbing"; "Southern Decorating & Painting" (Jacques Comeault); Raymond et Joanne Dumaine; Almanzor Trudeau - 1er prix - un panier de parfum - gagné par Dominique Lamoureux; 2e prix - un panier de parfum - gagné par Edouard Lacroix.

9) Don de la L.F.C. - 1er prix - panier de provisions - gagné par Christian Lecocq; 2e prix - panier de provisions - gagné par Fernand Trudeau.

Le "**grand tirage**" - 1er prix - $100 - don des Chevaliers de Colomb - gagné par Martin Trudeau; 2e prix - $75.00 - don de la L.F.C. - gagné par Elaine Beauchemin; 3e prix - $50.00 - don de Lou et Terri Petit - gagné par Raymond Dumaine.

Trois prix d'entrée ont aussi été offerts - 1er - bon de $10.00 de "Unisex Fashion" - gagné par Monique Brûlé; 2e - une bouteille de vin - don de Bob Turkiw - gagné par Sr Zélie Ruest; 3e - un gallon peinture - don de Bernard Tremblay - gagné par Louise Wagner.

Pour mettre fin à cette après-midi, Angèle Lacroix, présidente de la L.F.C. a exprimé sa reconnaissance au comité de bazar y compris tous ceux et celles qui ont, sans compter, donné de leur temps et talents à l'organisation de ce thé-bazar.

## Ouverture de la prématernelle "Les Papillons"

Le comité culturel d'Île-des-Chênes a la plaisir d'annoncer que "Les Papillons", prématernelle française et de "French Immersion" vont offrir des classes pour les enfants ayant 4 ans avant le 31 décembre 1981. Thérèse Bouchard sera animatrice pour les deux groupes. Le début des classes est fixé au 5 octobre à 9h30 pour le groupe francophone et au 6 octobre à 9h30 pour le groupe "French Immersion". L'inscription pour les deux groupes s'est fait le mardi 29 septembre. Le coût est de $20.00 par mois.

## Hélène Molin au Festival de Granby

Hélène Molin, fille de Louis et Armelle se rendra au Festival de Granby en octobre prochain. Elle est l'une des quatre jeunes choisis pour représenter le Manitoba aux quarts de finale à ce Festival qui a pour but de faire connaître les nouveaux talents. Félicitations et bonne chance, Hélène !

**Lucie DUPUIS**
**Dolorès LAURENDEAU**

### Calendrier

*Le jeudi 15 octobre à 20h00 au Centre récréatif se tiendra une réunion d'information avec des représentants de "Al-Anon Family Group" et "Alcoholics Anonymous". Venez vous renseigner.*

# Saint-Jean-Baptiste

Dimanche, le 20 septembre 1981, Louis et Annette Sabourin ont célébré leur 40e anniversaire de mariage. La fête a débuté par un renouvellement de voeux à la messe de 10h00, à l'église de Saint-Jean-Baptiste. Durant l'après-midi, de nombreux parents et amis se sont rendus à la résidence des jubilaires pour un thé. La journée se terminait à la ferme par un repas de famille.



**Louis et Annette SABOURIN**

### Calendrier

***Dimanche, 4 octobre - 14h00 à la salle du centenaire** - Lancement du livre "La Bagarre" de Rosemarie Bissonnette.*

# PÉTRO-CANADA et les francophones

Le 21 juillet dernier, le 2e vice-président de Pétro-Canada rencontrait les présidents des quatre associations provinciales des francophones, soit M. René Chenoll, de la Fédération des Franco-Colombiens, M. Roger Lalonde, de l'Association des Canadiens français de l'Alberta, Mme Irène Chabot, de l'Association de la Saskatchewan et Mme Gilberte Proteau de la Société franco-manitobaine.

Le but de la rencontre ? Discuter de la politique linguistique de Petro-Canada, et des besoins réels de services en français pour les francophones de l'Ouest.

Pétro-Canada, une Société de la couronne, fut créée en 1975. Depuis quelques mois, la compagnie a ouvert plus de 500 stations-service à travers les quatre provinces de l'Ouest, et plusieurs en Ontario, ce qui a provoqué une demande pour l'obtention de services en français.

Dès l'ouverture des premières stations, en effet, les citoyens francophones se rendirent vite compte, surtout en voulant faire la demande d'une carte de crédit, que Pétro-Canada ne semblait parler que l'anglais. Il y eut des plaintes, mais M. Jean Lagassé, alors président par intérim de la Fédération des Franco-Colombiens, décida plutôt d'en appeler à un ami, M. Douglas Bowey, 1er vice-président de Pétro-Canada.

M. Bowey ne fut pas long à réagir. Il proposa une rencontre des présidents des associations de l'Ouest, ce qui eut lieu sans délai, à Calgary le 21 juillet.



De gauche à droite: Roger Lalonde (ACFA - Alberta), Irène Chabot (ACFC - Saskatchewan), Joel Bell (2e vice-président de Pétro-Canada), Gilberte Proteau (SFM - Manitoba) et René Chenall (FFC - Colombie britannique).

Ce fut M. Joël Bell, 2e vice-président de Pétro-Canada, qui reçut les présidents francophones. M. Bell, originaire de Montréal, parle fort bien le français, et toute la réunion se passa dans cette langue.

M. Bell expliqua d'abord ce qui se faisait déjà en matière de langues officielles. Il présenta Mme Francine Beland, une traductrice de carrière, employée spécialement par la compagnie pour les aider à développer leur plan linguistique. Plusieurs brochures, excellentes d'ailleurs, sont déjà disponibles en français, et la décision est déjà prise en ce qui concerne les cartes de crédit et tous les services relatifs aux cartes. Les procédures sont en marche - traduction, imprimerie, préparation des données pour l'ordinateur - pour les services de crédit en français.

Les présidents discutèrent ensuite des points très importants. La publicité, la visibilité et l'image de Pétro-Canada doivent refléter la dualité linguistique du Canada. Tout matériel écrit doit être disponible en français aussi bien qu'en anglais, et Pétro-Canada doit savoir utiliser la presse minoritaire et les médias français pour rejoindre le public francophone. Au siège social, à Calgary, les téléphonistes devraient nous saluer dans les deux langues, et pouvoir nous passer sans tarder à un employé parlant français. Enfin, dans son aspect social, Pétro-Canada devrait tenir compte de la proportion francophone de la population canadienne, ce qui revient à dire que quand Pétro-Canada offre des bourses, des octrois, des subventions à des groupes canadiens, il devrait peut-être y avoir une partie de cet argent destinée particulièrement aux groupes francophones.

La question de service en français dans les stations-service est plus épineuse, car les stations sont des propriétés privées à contrat avec Pétro-Can. Les présidents ont donc suggéré deux ou trois projets pilotes pour encourager le service bilingue dans les stations, et M. Bell a promis de s'y pencher. Ce sera là, sans doute, le problème le plus difficile à résoudre. Une solution, évidemment, serait que les francophones eux-mêmes acquièrent des stations-service et signent des contrats avec Pétro-Canada !

En terminant, M. Bell a acquiescé à la demande des présidents de les tenir au courant des développements linguistiques de la compagnie, et de les convoquer à une réunion, d'ici quatre ou cinq mois, où ils étudieraient ensemble les progrès accomplis et les plans des mois suivants.

Somme toute, ce fut une rencontre encourageante, et les quatre présidents espèrent que les francophones de l'Ouest se feront un devoir et un plaisir de s'adresser en français à Pétro-Canada.

# Méthode Sylva Bergeron

**Le lecteur a sans doute remarqué dans les quelques derniers journaux une annonce de l'Institut de Culture personnelle du Québec Inc. Nous avons demandé à l'animateur, Gérard Dion, de nous donner quelques précisions sur ces sessions en relations humaines.**

L'Institut de Culture personnelle du Québec Inc. a été fondé en 1959 par M. Sylva Bergeron, un québécois, qui ressentait à l'âge de 49 ans un vif désir d'aider les gens. Pendant les premiers cinq ans, il travailla seul à faire connaître cette méthode "de l'art de vivre... avec soi et avec les autres" en parcourant les villes du Québec.

En 1964, suite à la demande grandissante pour ce genre de sessions, d'autres animateurs se sont joints à l'Institut incluant son fils, Yvan Bergeron qui aujourd'hui en est le directeur. Après vingt-trois ans, le nombre d'animateurs est rendu à soixante-treize et les sessions se donnent dans 209 endroits au Québec, en Ontario, au Nouveau Brunswick et maintenant au Manitoba.

Cette méthode basée sur une expérience de groupe, uniquement en français, est offerte aux personnes de 16 ans et plus quelque soit le milieu social

Au dire de M. Dion une session en relations humaines est plus facile à vivre que d'expliquer et les participants en plus de recevoir à la fin du cours une attestation d'étude de culture personnelle seront en meilleure position de vivre en harmonie avec eux-mêmes et les autres.





# Artiste invitée au "Gala" du Cercle Molière



Janine SUTTO

Le Cercle Molière est heureux d'accueillir à l'occasion de sa "4e Soirée Gala" le samedi 3 octobre, la vedette québécoise Janine Sutto. Bien connue pour ces rôles dans les séries télévisées ainsi que les téléthéâtre, Mme Sutto est une des grandes dames du théâtre québécois.

Le public manitobain se souviendra sans doute du personnage de Mlle Prudence qu'elle interpréta dans "Les Belles histoires des pays d'en haut". Mme Sutto a participé à de nombreux téléromans dont "Cap aux Sorciers", "7e Nord", "Y'a pas de problème" et Joie de Vivre". De plus, Mme Sutto était des distributions de tous les grands téléthéâtre à Radio-Canada et paraîssait avec Gilles Pelletier la saison dernière dans la production "Bateau pour Lipaï" dans le cadre de l'émission "Les Beaux Dimanches" à CBWFT.

Les cinéphiles ont pu aussi apprécier les talents de Mme Sutto dans plusieurs films, entre autre "Deux femmes en or" et Kamouraska".

"Je veux vous dire aussi combien je suis heureuse de venir vous visiter et d'être parmi vous pendant ces courts moments", écrit Mme Sutto dans une lettre au Cercle Molière. Le Cercle Molière invite donc le public manitobain à venir applaudir cette grande dame de la scène. Le 4e "Gala" du Cercle Molière vous offre l'occasion de rencontrer Mme Sutto, de lui parler et de partager avec elle une soirée "entre amis".

C'est un rendez-vous à ne pas manquer le samedi 3 octobre 1981, au Centre culturel franco-manitobain. Les billets sont en vente au bureau du Cercle Molière: tél.: 233-8053.







# Le rentrée des récoltes

La belle température et les gros efforts des fermiers ont permis une récolte assez exceptionnelle dans la région de Sainte-Agathe. Avec les machines modernes et la technologie, la rentrée des récoltes peut être assez simple. Mais, chez les Frères Courcelles, on veut un peu de variété. Le 6 septembre dernier, les Frères Courcelles présentèrent un beau spectacle à 200 personnes: l'on a moissonné 15 acres à la manière d'antan. Une moissonneuse batteuse de 1930 (McCormick) conduit par un tracteur de 1938 (McCormick) a récolté 30 minots de l'acre dans un champ de blé sur le terrain paternel. Le tout prit 5 heures et demie avec l'aide d'une vingtaine d'hommes. Avec la technique moderne de nos jours, une moissonneuse-batteuse avec 2 hommes en une heure et demie aurait suffit.

Ce furent de bons souvenirs pour nos pionniers et de l'histoire actuelle pour les jeunes.

**Rachelle LEMOINE**
**Irène LEMOINE**



## Calendrier

*1er octobre: rencontre générale de parents et maîtres à 19h30 au gymnase de l'école. Le personnel de l'école sera présenté et la discussion portera sur les programmes scolaires.*

*4 octobre: souper des Chevaliers de Colomb au Centre culturel de Sainte-Agathe de 16h00 à 20h00.*

*6 octobre: le programme sportif reprendra en soirée pour les adultes de Sainte-Agathe et d'Aubigny. Les activités auront lieu les mardis soirs à 19h00. Les frais de participation et d'utilisation des facilités est de $5.00 par personne jusqu'à Noël.*

*7 octobre: rencontre des Mini-Franco-Fun à 9h30 à l'école. Présidente: Laurence Dorge; secrétaire-Trésorière: Gisèle Beaudry*

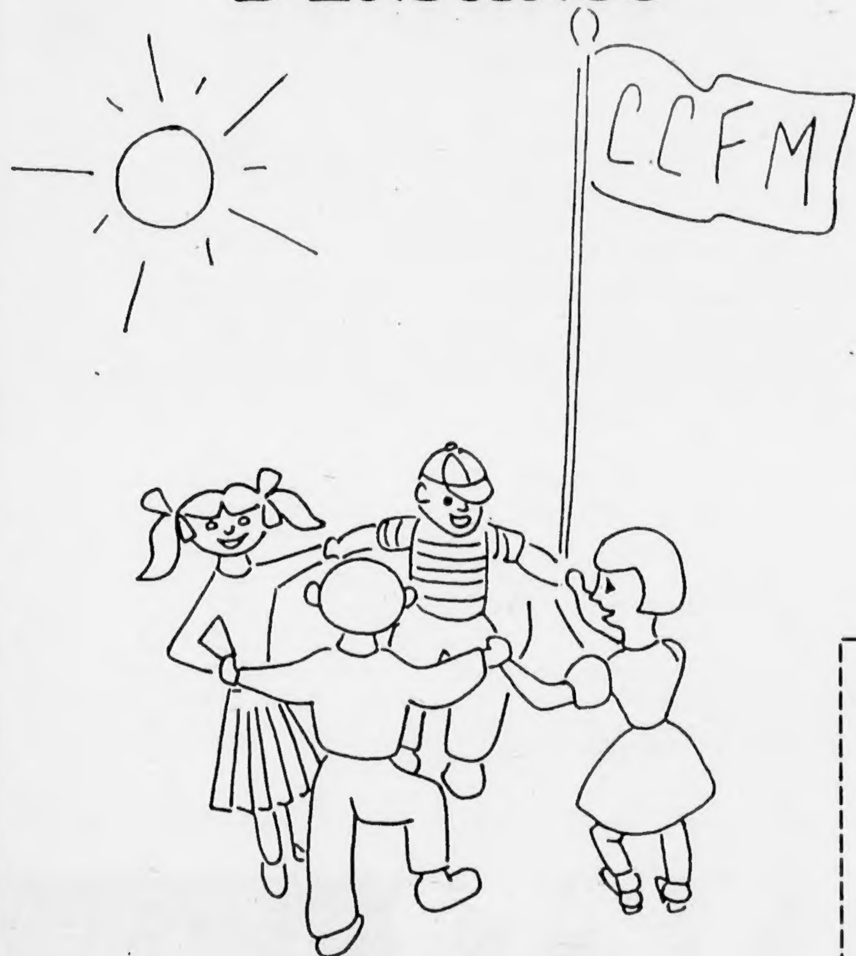
*6 octobre: un cours (niveau intermédiaire) de français, langue seconde, sera offert à l'école à condition qu'il y ait un nombre suffisant d'inscriptions. Les cours seront offerts en soirée de 19h30 à 21h30, le mardi et le jeudi. M. Claude Nicolas enseignera le cours.*

*18 octobre: vente de pâtisseries organisée par le comité de parents pour prélever des fonds. Cette vente aura lieu après la messe de 9h00 au Centre culturel de Sainte-Agathe.*

## Le Centre culturel franco-manitobain

**présente**

# LES JOURNÉES D'ENFANTS




**3 samedis d'activités**

**pour les enfants de 6 à 7 ans**

## Qu'est-ce que c'est ?

- journées organisées avec ateliers de mimes, bricolage, chants et jeux
- animées par des étudiants du Collège Saint-Boniface
- chaque journée a un thème:
- l'automne - les mini-olympiques - Noël

## L'inscription **IL FAUT S'INSCRIRE AU PLUS VITE !**

On ne peut accepter qu'un **maximum de 40 jeunes** par journée. Le premier arrivé sera le premier servi.

**COÛT:** $2.00 par journée
La série au complet coûtera donc $6.00

**QUAND:** les samedis, 17 octobre, 21 novembre et 5 décembre

**À QUELLE HEURE ?** 13h00 à 16h00

**OÙ SE PASSERONT-ELLES ?** - dans la Salle des petits spectacles
Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher

Remplissez la formule ci-jointe et postez-la, ainsi que votre chèque ou mandat-poste payable au nom du Centre culturel franco-manitobain avant le **9 octobre 1981.**

Si vous préférez, venez faire votre inscription en personne à la réception du Centre culturel franco-manitobain (9h00 à 17h00, du lundi au vendredi).

Envoyer à: **Gilles Gagnon**
**Coordonnateur**
**Le Centre culturel franco-manitobain**
**340, boulevard Provencher** **R2H 0G7**
**Saint-Boniface, Manitoba** **Téléphone: 233-8972**

### FORMULE D'INSCRIPTION

NOM: ........................................................
ADRESSE: ....................................................
.......................... CODE POSTAL: ......................
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: ........................................

Je voudrais participer aux journées d'enfants suivantes:

| | | |
|---|---|---|
| l'automne | le 17 octobre | $2.00 ...... |
| les mini-olympiques | le 21 novembre | $2.00 ..... |
| Noël | le 5 décembre | $2.00 ..... |
| 1 journée - $2.00 | 2 journées - $4.00 | 3 journées - $6.00 |

Ci-inclus vous trouverez un chèque ou mandat-poste de: ..........

## Fête d'accueil à l'école Saint-Joachim

De nombreux parents se sont joints aux enseignants et aux étudiants de l'école Saint-Joachim, vendredi dernier, pour célébrer la fête d'accueil et on put voir fonctionner une école vraiment "pas comme les autres". Nous avons vu une fois encore que rien n'avait été épargné (surtout le travail) pour faire sentir aux élèves que chacun a sa place importante dans l'école. À un moment donné, chaque élève a eu à aller coller son nom sur l'arbre généalogique de sa famille sur un mur du gymnase - chaque famille avait son arbre. Vous lirez d'ailleurs dans le court article de Henri et Lucille Bisson une description détaillée du déroulement de la journée.

**Rino OUELLET**

## Accueil-81

## "Notre histoire à l'École Saint-Joachim"

C'est dans la joie, la Foi, le patrimoine, et dans l'esprit de partage familial que se déroula notre grande journée d'accueil, vendredi, le 25 septembre à l'école Saint-Joachim.

Tous les membres de notre grande famille écolière - étudiants grands et petits, directeur, pasteur, et professeurs ont eu beaucoup à faire pendant les jours précédents pour préparer cette belle célébration. Si ce n'était pas dans l'organisation et la planification, c'était dans les décors d'arbres généalogiques, préparation d'introduction de nouveaux membres de l'école, lanternes, répétitions de chants, etc... On s'attendait à une grande fête vendredi matin; on avait donc hâte qu'il soit 11h.

Avec les talents du père Gérard Clavet, c.s.v., comme animateur, nous avons eu l'occasion de participer à une célébration de la Parole de Dieu, et de remonter à la grande famille, le peuple d'Abraham pour louanger Dieu pour toutes les bonnes personnes qui sont parmi nous. Les élèves de 5e et 6e années nous ont fait vivre une danse folklorique Israélienne qui nous montrait jusqu'à quel point on aime Dieu et que tout ce que l'on fait monte vers le ciel. Le tout s'exprimait par un rapprochement les uns des autres, par un cri de joie collectif, en tenant les mains levées vers le ciel.

Ensuite viennent les prières de demande de santé, bonheur, force, et courage pour les cadets de l'école, le personnel enseignant, le père Clavet, le père Belcourt, et le frère St-Pierre, les écoliers du monde et ceux de Saint-Joachim, nos concierges Mme Claire Desorcy et M. Guillaume Desorcy, afin qu'ils aient de la joie dans leur travail, et bien sûr pour nos papas et mamans qui eux aussi font partie de notre grande famille.

Le dîner-partage suivit la célébration. Une quinzaine de parents se joignirent aux élèves et professeurs.

Après le dîiner, une cinquantaine de parents vinrent nous rejoindre pour revenir plus étroitement à nos nouveaux membres de notre grande famille. M. Gilles Normandeau, directeur, fit l'ouverture par un mot de bienvenue. Il expliqua le pourquoi de l'arbre naturel, signe de vie. Cet arbre était orné de feuilles représentant chaque famille faisant déjà partie de l'école. Lorsque chaque nouvel élève (au nombre de 23) fut introduit, une lanterne, signe de lumière et de nouveau membre à la famille s'accrochait à l'arbre. En introduisant les nouveaux parents, une nouvelle feuille familiale s'ajoutait. Les élèves de la 8e année introduirent les élèves de la maternelle, et d'autres volontaires introduirent les 5 autres nouveaux élèves ainsi que le père Belcourt. M. Normandeau accueilla le nouveau professeur, Mme Bisson.

Pour clore cette cérémonie, les élèves de la maternelle chantèrent, "J'ai cinq ans" et "Notre famille".

Une pause-café suivit. Entre 14h30 et 15h30, les parents joignirent leurs enfants à l'oeuvre dans leurs cahiers d'accueil, dans leur classe.

Grand merci à tous les parents qui sont venus en si grand nombre, aux organisatrices de la journée, Mmes Y Gagnon et L. Bisson, à tous les professeurs, directeur, élèves et au père Clavet. Cette nouvelle année s'annonce des plus mouvementée et enrichissante.

**Henri et Lucille BISSON**

## Marie Moquin chez les Filles de la Croix



C'est le 15 septembre dernier que Marie Moquin est entrée au prénoviciat des Filles de la Croix. Âgée de 23 ans, Marie détient un baccalauréat en philosophie latine et s'est signalée par son travail chez les Kamsoks et les Guides du Manitoba en plus de sa participation active dans les fins de semaine SEARCH. Elle est la fille de Eddy et Eva Moquin de La Broquerie.

## Obligations d'Épargne du Canada

Le Vice-premier ministre et ministre des Finances, Allan J. MacEachen, a annoncé le 11 septembre que l'émission 1981-82 d'Obligations d'épargne du Canada, qui comportera une échéance de sept ans, rapportera 19.50 pour cent la première année. Il a également annoncé que le taux de rendement de toutes les émissions antérieures qui ont cours sera porté de 10.50 à 19.50 pour cent pour l'année commençant le 1er novembre 1981.

La nouvelle émission 1981-82 sera encore une fois offerte sous deux formes: obligations à Intérêt régulier, dont l'intérêt est versé annuellement par chèque ou dépôt direct, et obligations à Intérêt composé, dont l'intérêt s'accumule et compose annuellement à l'échéance.

Les obligations seront mises en vente le 13 octobre. Elles seront datées du 1er novembre 1981 et les acquéreurs n'auront pas à payer l'intérêt couru sur les obligations achetées au 13 novembre. Le ministre des Finances se réserve une fois encore le droit de mettre un terme aux ventes de cette émission en tout temps après la fermeture des affaires, le 6 novembre.

## L'hôtel de La Broquerie a de nouveaux propriétaires

L'hôtel de La Broquerie a de nouveaux propriétaires. Il s'agit de Jake et Jean Meijn de Transcona. Ils remplacent Fred Piette qui est retourné à Saint-Boniface après un séjour de 5 ans à La Broqurie.

## Nouveau salon de beauté

Femmes de La Broquerie, vous n'avez désormais plus de raison de ne pas vous trouver belles ! Sachez qu'un nouveau salon de coiffure vient d'ouvrir ses portes. Il s'agit du salon UniQue. On y fait de tout, des permanentes, des coupes de cheveux, des colorations, rinçages et manucures. Le salon est ouvert de 9h00 à 18h00 du mardi au samedi (jusqu'à 21h00 le jeudi). On y fait aussi les coupes de cheveux et mise en plis pour hommes. Vous appelez Lucille et Laura au No 424-5520 si vous désirez un rendez-vous.





# LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

**340, boulevard Provencher Téléphone: 233-8972**

# Nouveau Cinéma Québécois...

**du 5 octobre au 7 décembre 1981**
**Entrée libre**



**Les Plouffe (1981)** **le 5 octobre**

Re: Gilles Carle. Sc: Gilles Carle et Roger Lemelin, d'après l'oeuvre de R. Lemelin "La famille Plouffe". Ph: François Protet. Mus: Stéphane Venne. Int: Émile Genest (Théophile), Juliette Huot (Joséphine), Denise Filiatrault (Cécile) et Gabriel Arcand (Ovide). 265 minutes.

Le film "Les Plouffe" dessine dans un langage cohérent une frasque sociale qui cristallise l'histoire morale d'une époque, à travers une chronique familiale qui lui sert de trame narrative, de symbole et de vérité.

**François d'Apollonia**



**On n'est pas des anges (1981)** **le 26 octobre**

Un film de Guy Simoneau et Sazanne - Prop: Prisma: Claude Godbout et Marcia Covelle: les films du crépuscule.
On n'est pas des anges est un film sur l'amour. Sur l'amour dessiné, comblé ou parfois refusé. Cette oeuvre nous amène plus loin que le simple regard sur des personnes handicapées physiques.



**De Jour en Jour (1980)** **le 16 novembre**

Ré: Robert Desrosiers. Sc. dial: André Caron. Prod: Radio-Québec. Ph: Pierre Mignot. Int: Michel Dumont, Louise Turcot, Sébastien Gagnon, François Tassé et Michelle Allen.
Cinq malades, atteints de cancers incurables, vivent entre le désespoir et l'acceptation, les derniers moments d'une terrible expérience humaine.
Bien que les situations dramatiques soient fictives, elles sont fondées sur des observations auprès de patients, de médecins, d'infirmières et de bénévoles d'une unité de soins palliatifs.



**L'arrache-coeur (1970)** **le 30 novembre**

Ré/sc: Mireille Dansereau. Ph: François Protat. Mus: Alexandre Luigini, François Cousineau. Int: Louise Marleau, Françoise Faucher, Michel Mondié et Jacques Létourneau.

Le portrait d'une femme qui veut se situer par rapport à sa mère. L'action se situe autour de quatre personnages: Céline, son mari Michel, sa mère et son fils. Le conflit entre Céline et sa mère affecte sérieusement sa relation avec Michel.





**L'Affaire Coffin (1980)** **le 12 octobre**

Ré: Jean-Claude Labreque. Sc: Jacques Benoit. Ph: Pierre Mignot. Mus: Anne Lauber. Int: August Schellenberg, Micheline Lanctôt et Martin Labrecque, Gerard Parkes et Raymond Cloutier. 104 minutes.

En 1953, dans la forêt gaspésienne, on retrouve les cadavres, à motié dévorés par les ours, de trois chasseurs américains. Wilbert Coffin a eu l'imprudence de dire à la police qu'il avait dépanné ces chasseurs.

Il faut faire un exemple.




**Cap au nord (1979)** **le 2 novembre**
(L'aventure du "J.E. Bernier II")

Ré: Jacques Pettigrew, Marie-Eve Aribault. Ph: James Gray, Jacques Pettigrew. Mus: Pierre Charbonneau, François Asselin. Narr: Raymond Legault, François Lemaître-Auger, Marc Hébert, Robert Lavoie, Eric Gaudry et Jean Ducharme. 112 minutes.

Récit de l'aventure d'un petit voilier, la J.E. Bernier II, dans un périple de 18,000 milles autour de l'Amérique du nord. Fidèle à l'esprit de l'expédition, le film constitue un véritable journal de bord d'une mission qui visait à démontrer la possibilité de communiquer entre la mer de Baffin au large du Groënland et l'océan Artique.



**Les chiens-chauds... (1980)** **le 7 décembre**

Ré: Claude Fournier. Sc: Marie-José Raymond, Claude Fournier d'après une idée de John Dunning et André Link. Int: Hanny Reems, Nicole Morin, Daniel Pilon et Gilles Latulippe... 97 minutes.

Une comédie axée sur les exploits d'une escouade de la moralité dans une grande ville. L'arrivée d'un nouveau chef qui veut absolument changer les habitudes de travail de l'équipe bouleversera soudain leur univers.



**Le plus beau jour de ma vie (1981)** **le 19 octobre**

Ré: Diane Létourneau. Ph: Jean-Charles Tremblay. Mus: François Asselin et Pierre Charbonneau... avec la participation de Anita et Émile Laflamme et leur famille, Marie Labrecque-Bernard, Yves Bernard et leurs enfants. 82 minutes.
Le mariage étant sans doute la plus importante institution de notre société, Diane Létourneau a tenté dans ce film de la questionner à travers le vécu de trois couples.

Trois générations représentées par trois couples dans trois situations différentes de mariage. Ces couples sont peut-être, chacun à leur façon, les porte-parole de tous les autres.



**Au revoir à lundi (1979)** **le 9 novembre**

Ré: Maurice Dugowson. Sc: Jacques et Maurice Dugowson, Roger Fournier... D'après le roman "Moi, mon corps mon âme, Montréal" de Roger Fournier. Ph: François Protat. Mus: Lewis Furey, Jean-Daniel Merciel. Int: Miou-Miou, Carol Laure, Claude Brasseur, Raymond Cloutier, Gabriel Arcand et Denise Filiatrault... 112 minutes.
Deux jeunes femmes, Lucie la canadienne et Nicole la française, ont pour amant des hommes mariés. Au début, elles croient pouvoir s'accommoder d'une telle situation mais tout compte fait, elles aspirent à des amours plus complets et durables.



**Ça peut pas être l'hiver,**
**On n'a même pas eu d'été (1980)**

Ré/sc: Louise Carré. Ph: Robert Vanhenweghem. Mus.: Marc O'Farrell. Int: Charlotte Boisjoli, Céline Lomez, Jacques Galipeau et Mireille Thibault. 87 minutes.

Au lendemain de la mort subite d'Albert, son mari depuis près de quarante ans, Adèle, mère de huit enfants et âgée de 57 ans, se retrouve seule et se sent trahie. Face à ses rancunes, elle risque d'abord de sombrer dans la dépression mais s'efforce finalement à entreprendre le contrôle de son destin et à ouvrir la porte sur le monde qui l'entoure.

**Le Centre culturel franco-manitobain remercie les distributeurs suivants:**

Criterion
Film Mutuel
Cinéma Libre
Les films en crépuscule
Explomondeau
France Film
Bouchard et Associés
J.A. Lapointe Films Inc.

**Programmation:** Léo Dufault

**Photo:** Lou deGroot
Les films sont une gracieuseté du ministère des affaires intergouvernementales du Québec.

# Le voyage-échange de l'amitié organisé par France-Canada



**De gauche à droite: Isabelle Delisle, Joëlle Le Coq, Dominique Savigner, Dimitrios Balageorge, Deborah Gourlay, Alain Philippot et Nicole Gareau.**

Après le concours de généalogie "Retour aux Sources" et toujours dans le but d'accroître l'amitié entre la France et le Manitoba français, l'Association France-Canada organisait l'été dernier un voyage-échange au cours duquel quatre jeunes francophones du Manitoba ont séjourné pendant trois semaines dans des familles d'accueil en France et, au retour, trois jeunes Français ont accompagné les jeunes Manitobains et ont résidé dans leurs familles.

De part et d'autre les jeunes gens ont été enchantés de leur voyage.

Au Canada, ils ont été reçus par le comité de France-Canada à Toronto, puis se sont rendus au Manitoba où les réjouissances n'ont pas manqué ! Ils ont notamment participé à une randonnée organisée par M. Gareau, père d'une des participantes, qui les a emmenés visiter les centrales hydro-électriques sur la rivière Winnipeg, visite qui s'est terminée par un pique-nique à Grand Beach.

Au cours d'une journée qu'on avait intitulée "La journée du Voyageur", ce fut au tour du président de l'Association France-Canada du Manitoba, Luc Marchildon, de faire visiter à ces jeunes le Petit Fort Garry et le village historique de Saint-Norbert. Cette journée fut suivie d'une promenade sur la rivière La Salle et d'un barbecue mémorable chez les Marchildon.

Les organisatrices du Voyage, Gisèle Hébert et Anne-Marie Sherwood, se sont déclarées satisfaites du résultat obtenu et espèrent que, malgré les prix prohibitifs qui ont empêché beaucoup de jeunes de participer à ce voyage, de tels échanges pourront encore être possibles dans l'avenir et permettront à nos jeunes de mieux se connaître et de s'apprécier.



# Le 87e anniversaire de M. Alex DUMONT

C'est en ce beau jour de la Nativité de la Vierge Marie, le 8 septembre, qu'un groupe du Foyer Chez-Nous et du Précieux Sang sont venus nous rendent visite, ici à Saint-Malo. La messe a été dite à la grotte à 10h30 par M. l'abbé Robert Nadeau. Une coïncidence, ce jour-là était le 85e anniversaire de l'existence de la grotte.

Il ne faudrait pas oublier de mentionner aussi que c'était le 87e anniversaire de naissance de M. Alex Dumont, natif de Saint-Pierre-Jolys. M. l'abbé Nadeau nous fit connaître les premières démarches que M. l'abbé Noret, premier curé de Saint-Malo a eu l'idée de bâtir une grotte à cet endroit-là.

Après la messe, les gens ont pris l'autobus pour se rendre au Club Noret et ceux qui n'avaient pas apporter leur goûter se sont rendus au nouveau restaurant, "Chez Hubert".

Vers 14h, l'autobus ramassa les gens pour se rendre à Saint-Pierre visiter le Manoir. Les gens de Saint-Pierre les attendaient avec café, biscuits ainsi qu'un gâteau qui fut présenté à M. Dumont pour sa fête. Des voeux de "bonne fête" lui ont aussi été présentés par tous. Il était très heureux de se revoir parmi les siens.

Ils sont retournés chez eux le coeur heureux, fatigués mais fiers de leur journée.

# La SEFHQ reprend ses activités

La Société de l'Éducation française hors du Québec recherche activement à accroître ses effectifs, et elle vient de s'engager dans une nouvelle campagne d'information orientée vers le public.

L'un des principaux objectifs de la SEFHQ consiste à vouloir faire rétablir le français à l'Université, d'une part comme condition d'admission, et d'autre part comme matière requise par les programmes des facultés. Donc, rien de révolutionnaire en cela. Il s'agit en effet de rétablir les choses comme elles existaient en 1964, avant que ne se déclenchât dans les universités la réaction en chaîne devant aboutir à l'abolition des exigences d'entrée portant sur le français et à la destitution de cette langue.

Si ce résultat, modeste mais essentiel, est atteint, l'on assistera immanquablement à la renaissance du français au niveau secondaire, avec ce que cela entraîne dans les écoles primaires, voire au jardin d'enfants.

Le dernier rapport annuel de M. Max Yalden, Commissaire aux langues officielles, fait ressortir qu'à l'instar des États-Unis le Canada est l'un des rares pays du monde où l'on néglige l'enseignement d'une seconde langue dans les écoles. Dans un pays officiellement bilingue, cet état de choses est absolument aberrant. Tout simplement stupéfiant ! Cette espèce de dichotomie schizophrénique s'explique par la compétence exclusive des pouvoirs provinciaux dans le domaine de l'instruction publique. Le contribuable canadien finance donc un programme de bilinguisme de 250 millions de dollars par an dont les fonctionnaires fédéraux sont les plus grands bénéficiaires, alors que les universités - autonomes - fortes de la complicité de leurs départements de français - beaucoup moins autonomes - se livrent au sabotage méthodique du français dans l'enseignement supérieur.

Il est donc grand temps que se dessine un mouvement destiné à corriger cette situation désastreuse pour tous les Canadiens, quelle que soit leur origine ethnique. Il faudra choisir d'une part entre l'exemple américain, c'est-à-dire la destruction de toutes les cultures non anglo-saxonnes, et d'autre part la reconnaissance du particularisme canadien dont on ne saurait dissocier le patrimoine français.

Il est donc grand temps que se dessine un mouvement destiné à corriger cette situation désastreuse pour tous les Canadiens, quelle que soit leur origine ethnique. Il faudra choisir d'une part entre l'exemple américain, c'est-à-dire la destruction de toutes les cultures non anglo-saxonnes, et d'autre part la reconnaissance du particularisme canadien dont on ne saurait dissocier le patrimoine français.

Les personnes qui font partie de la SEFHQ désirent avant tout faire avancer une cause que les pouvoirs publics ont si lamentablement négligée aux dépens de nos traditions historiques et politiques ainsi que du trésor public. On peut devenir membre pour la modique somme de cinq dollars (deux dollars pour les étudiants).

**La tâche** à accomplir est assez simple: rétablir la situation universitaire qui existait avant 1964.

**Les avantages:** incalculables pour les générations à venir. À nous de choisir et de décider !

Copies des lettres ouvertes adressées au premier ministre de la province du Manitoba et du président de l'université du Manitoba ainsi que tous renseignements complémentaires seront envoyés au lecteur sur simple demande de sa part.

**André de LEYSSAC**
**Président**

# Rencontres à la paroisse Saint-Eugène

La paroisse Saint-Eugène conjointement avec la paroisse Sainte-Marie offrent une série de rencontres à l'intention des adultes et jeunes adultes, et plus particulièrement à l'intention des parents qui ont des enfants en 2e année. Ces rencontres d'approfondissement de la foi catholique portent le nom: "Pour toi, qui suis-je ?" Ces même rencontres sont reprises les mardis soirs à la Cathédrale de Saint-Boniface. Animées par Albert Fréchette, Claude Blanchette, Ronald Hochman et Paul Campeau ces rencontres se veulent un temps fort de ressourcement. En voici le détail:

**Bloc I: Jésus**

| | | | |
|---|---|---|---|
| le lundi 5 octobre | 20h | Saint-Eugène | Jésus révèle Dieu aux hommes |
| le mardi 6 octobre | 20h | Cathédrale | Jésus révèle Dieu aux hommes |
| le lundi 19 octobre | 20h | Saint-Eugène | Jésus en son temps |
| le mardi 20 octobre | 20h | Cathédrale | Jésus en son temps |
| le lundi 26 octobre | 20h | Sainte-Marie | Jésus vient nous sauver |
| le mardi 27 octobre | 20h | Cathédrale | Jésus vient nous sauver |
| le lundi 2 novembre | 20h | Sainte-Marie | Jésus revient à la fin des temps |
| le mardi 3 novembre | 20h | Cathédrale | Jésus revient à la fin des temps |
| le lundi 9 novembre | 20h | Sainte-Marie | Jésus envoie son Esprit |
| le mardi 10 novembre | 20h | Cathédrale | Jésus envoie son Esprit |

**Bloc II: L'Église et les sacrements**

| | | | |
|---|---|---|---|
| le lundi 22 février | 20h | Saint-Eugène | l'Église |
| le mardi 23 février | 20h | Cathédrale | l'Église |
| le lundi 1er mars | 20h | Saint-Eugène | l'Église II |
| le mardi 2 mars | 20h | Cathédrale | l'Église II |
| le lundi 8 mars | 20h | Saint-Eugène | Le Mariage |
| le mardi 9 mars | 20h | Cathédrale | Le Mariage |
| le lundi 15 mars | 20h | Sainte-Marie | L'Ordre et Sacrement des malades |
| le mardi 16 mars | 20h | Cathédrale | L'Ordre et Sacrement des malades |
| le lundi 22 mars | 20h | Sainte-Marie | Sacrement du pardon I |
| le mardi 23 mars | 20h | Cathédrale | Sacrement du pardon I |
| le lundi 29 mars | 20h | Sainte-Marie | Sacrement du pardon II |
| le mardi 30 mars | 20h | Cathédrale | Sacrement du pardon II |

**Bloc III: Les sacrements d'initiation**

| | | | |
|---|---|---|---|
| le lundi 26 avril | 20h | Saint-Eugène | Le baptême I |
| le mardi 27 avril | 20h | Cathédrale | Le baptême I |
| le lundi 3 mai | 20h | Saint-Eugène | Le baptême II |
| le mardi 4 mai | 20h | Cathédrale | Le baptême II |
| le lundi 10 mai | 20h | Saint-Eugène | La Confirmation I |
| le mardi 11 mai | 20h | Cathédrale | La Confirmation I |
| le lundi 17 mai | 20h | Sainte-Marie | La Confirmation II |
| le mardi 18 mai | 20h | Cathédrale | La Confirmation II |
| le lundi 31 mai | 20h | Sainte-Marie | L'Eucharistie I |
| le mardi 1er juin | 20h | Cathédrale | L'Eucharistie I |
| le lundi 7 juin | 20h | Sainte-Marie | L'Eucharistie II |
| le mardi 8 juin | 20h | Cathédrale | L'Eucharistie II |



# L'histoire de l'Unicef

## L'eau, un élément essentiel




Les Nations Unies ont consacré cette décennie à l'approvisionnement en eau potable et aux services d'hygiène; l'Unicef, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, sait très bien que l'eau n'est pas le **seul** besoin des enfants. Des aliments nutritifs, une éducation soignée, une orientation et une formation pratiques et des soins de santé convenables, voilà autant d'éléments qui ont leur importance. Cependant, ils sont tous tributaires de l'eau. Une famille, une école ou un village ne peuvent pas faire pousser de légumes ni élever de la volaille ou des poissons sans eau. On ne peut travailler fort ni efficacement à la réalisation de projets communautaires ou à des emplois qui procurent un revenu si nos forces sont continuellement sapées par des maladies d'origine hydrique. L'Organisation mondiale de la santé estime que 80% des décès annuels dans le monde sont directement attribuables à la contamination de l'eau et au manque d'hygiène.

Lorsqu'une communauté ou un pays s'attaque à la racine de ses problèmes, par exemple au manque d'eau potable, il progresse beaucoup plus rapidement que s'il épuise tous ses efforts à combattre les conséquences ou les symptômes de ces problèmes.

L'Unicef et les gouvernements de 111 pays ont adopté cette politique. Et les petits Canadiens qui participent aux activités du mois de l'Unicef collaborent eux aussi activement à cette phase de développement de ce progrès. Lors de l'Halloween, les enfants de votre collectivité iront quêter de porte en porte et participeront à d'autres activités de financement pendant tout le mois d'octobre. L'argent recueilli sera remis à l'Unicef qui pourra ainsi procurer des sources d'approvisionnement en eau potable aux millions d'enfants qui en ont besoin. Nous vous encourageons donc à donner généreusement à l'Unicef.



# SOUS LA COUPOLE

Collège Universitaire de Saint-Boniface

## PRIORITÉ 1981-82

J'ai le plaisir d'être le premier invité à cette chronique, qui a pour but de mieux faire connaître le Collège, tout en donnant l'occasion à nos lecteurs de faire connaissance avec le monde de l'éducation postsecondaire. Nous sommes confiants que nos quelque trente professeurs, tous spécialisés dans des domaines précis, pourront au cours de l'année académique vous présenter des opinions variées sur une série de sujets d'actualité.

J'aimerais profiter de cette première chronique pour partager avec vous les grandes priorités que le Collège s'est fixé pour l'année 1981-1982. Comme vous le savez, le Collège classique que plusieurs d'entre nous ont connu a beaucoup changé au cours des dernières années. De nouveaux services sont venus s'y ajouter, tel que l'Institut pédagogique pour assurer la formation des enseignants ainsi que le Collège communautaire qui dispense une préparation professionnelle et bilingue dans le domaine du secrétariat et de l'administration des affaires. Cette année, nous voulons poursuivre activement le développement du Collège afin de mieux rencontrer les besoins de notre clientèle étudiante. À cette fin, des démarches ont déjà été entreprises pour offrir le programme de maîtrise en éducation. De plus, ayant constaté le besoin important de former des traducteurs compétents dans l'Ouest, le Collège a l'intention de faire tout en son possible pour mettre sur pied une école de traduction. D'autres domaines tels que les programmes de sciences, l'accréditation des cours en théologie et l'étude de la maîtrise en français retiendront aussi notre attention.

Inutile de dire que l'année 1981-1982 sera très chargée. Cependant, les gens du Collège de Saint-Boniface sont confiants qu'avec l'appui de leur communauté, ils sauront mener leurs projets à bonne fin.

**Paul RUEST**
**Recteur**

## C'est une histoire que l'on ne saurait taire au théâtre

Nos cousins de l'Ontario en ont vu de toutes les couleurs depuis le Règlement 17 qui interdisait l'enseignement en français dans leurs écoles. Quatre ans plus tard, les Manitobains glissaient dans la toile d'un destin savamment tissé. Ils essayèrent de reconquérir leurs droits en évoquant leur statut de cofondateurs du pays mais les jeux étaient faits.

La jeune génération connaît-elle les luttes épiques de ses prédécesseurs ? Sait-elle ce qu'il leur en a coûté pour écrire cette page d'histoire, vieille de soixante-cinq ans, dans laquelle s'entremêlent les chocs psychologiques, les influences fatales et les intrigues de tout acabit sur le plan juridique, politique ou religieux ? C'est tellement compliqué tout cela !

Une troupe théâtrale de l'Ontario, La Corvée, a essayé de démêler le fil de son histoire et faire plein feu sur la tragédie scolaire. Le défi était grand, car la narration d'une telle épopée peut avoir des effets soporifiques sur les esprits, et ne gagner aucun adepte à la lutte sacro-sainte transmise avec tant de fidélité de génération en génération.

L'art dramatique allait permettre à la troupe théâtrale de réussir un tour de force. Tel un récipient dans lequel on jette les ingrédients nécessaires à la fabrication d'une bière, les comédiens, par le truchement d'une création collective, dévoilent des bribes d'histoire, des événements-clés, ressuscitent des personnages de tous genres et, après le pressurage d'une chronologie et d'une documentation torturées, nous présentent une moût au goût amer.

Parce que les auteurs de **La parole et la loi** sont loin de l'objectivité dans leur univers perturbé, ils choqueront ou allumeront une flamme de résistance. La lecture laborieuse de leur texte publié aux Éditions Prise de parole incite à voir la pièce. Quels sont ces personnages historiques avec lesquels on a pris tant de liberté ? Quels sont les figures contemporaines que l'on associe à "la parole et la loi" ? Les auteurs y sont allés sans complaisance, avec dureté, pour s'amuser... Le croiriez-vous ? Et, en s'amusant, ils se sont instruits.

La troupe, La Corvée, sera au Manitoba les 2 et 3 octobre. Les représentations auront lieu à la salle Martial-Caron. Une histoire que l'on ne saurait taire au théâtre.

**Annette SAINT-PIERRE**

## Hit-Parade C.K.S.B.

**45 TOURS**

1. Hula Hoop — PLASTIC BERTRAND
2. Être femme — MICHEL SARDOU
3. New York Avignon — NICOLAS PEYRAC
4. Les chants magnétiques — JEAN-MICHEL JARRE
5. Mes vieux trucs de cow-boy — HUGUES AUFRAY

**ALBUMS**

1. Aujourd'hui — ROBERT PAQUETTE
2. Gemini Dream — THE MOODY BLUES
3. Fais attention à mon amour — VERONIQUE SANSON
4. Amicalement vôtre — LIO
5. Apprendre à se tenir debout — MANUEL BRAULT
6. Stand me up — ROLLING STONES
7. Slow hand — POINTERS SISTERS
8. Chus rien qu'un bon garçon — PIERRE BERTRAND
9. Winnings — SANTANA
10. Marche — CORBEAU

## Le Centre Taché a besoin de volontaires

Le Centre hospitalier Taché est un foyer comprenant 320 résidants, vieillards, et personnes avec maladie chronique. Nous avons un besoin de bénévoles, des personnes qui peuvent donner quelques heures de leur temps libre afin d'aider les résidants à vivre pleinement selon leur capacité.

Auriez-vous quelques heures pour venir en aide à nos résidants, soit pour des achats - pour visiter un résidant qui a un besoin spécial, soit pour l'aider à suivre un programme de physiothérapie, ou pour assister une personne à l'exercice de parole. Les volontaires nous permettront d'avoir une grande variété de programmes récréatifs.

Se donner pour faire du bénévolat va permettre à une personne de grandir et en même temps aider notre communauté.

Les volontaires doivent avoir aux moins 13 ans d'âge et être intéressés aux personnes âgées et handicapées. Il y a ici un besoin urgent de personnes qui peuvent s'exprimer verbalement en ukrainien, polonais, italien, allemand, chinois, hébreu ainsi que les langues indiennes "Cri et Saulteaux".

Nous avons des sessions d'orientation et d'entraînement et les candidats doivent être entrevus afin de s'assurer que ces personnes soient personnellement satisfaites en ce compromis de volontariat. Si vous désirez une entrevue ou plus d'information, s.v.p. téléphonez à Jim Putz, le Directeur du service des volontaires, au numéro 233-3692.

Merci.

# Saint-Lazare

## Donnons un peu de notre temps aux jeunes

Grâce aux efforts des élèves de l'école élémentaire plus de $350.00 seront versés au fonds Terry Fox. Les citoyens de Saint-Lazare peuvent être fiers de leurs jeunes et encore une fois ils se sont montrés généreux. Si plus de gens étaient aussi généreux avec leur temps qu'avec leur argent, il y aurait un surplus de leaders pour le 4H, le mouvement scout et les autres organisations de la communauté. Ne serait-il pas temps de prendre le temps de passer du temps avec les jeunes et les moins jeunes ? Le temps est donné par surcroît. Qu'en faisons-nous ? Dans quelques jours les activités vont débuter pour les organisations mentionnées plus haut. Allons-nous offrir un peu de notre temps, un peu de notre expertise ou allons-nous demeurer indifférents ? Si plusieurs de nos parents se sont toujours montrés indifférents, ça ne veut pas dire que nous sommes dans l'obligation de faire la même chose, d'avoir la même attitude. Comment pouvons-nous dire que la jeunesse d'aujourd'hui est gâtée, ne sait quoi faire, est perdue quand nous ne la connaissons même pas et pour plusieurs d'entre nous, nous ne voulons pas la connaître, parce que ça dérange, c'est ennuyant. Demandons-nous sérieusement, peut-être que c'est moi qui est ennuyant et non pas les jeunes. C'est nous les parents d'aujourd'hui qui sommes responsables des citoyens de demain. Voyons-y dès cette semaine, il n'est peut-être pas trop tard.

**Armand GUÉNETTE**

## Calendrier

***Réunions mensuelle ou autres***

*Chevaliers de Colomb - le premier jeudi du mois.*

*Association athlétique - le deuxième mardi de chaque mois.*

*Dames auxilliaires - le premier mardi de chaque mois.*

*Club 4H - le troisième mercredi du mois.*

*Le mouvement Scout - tous les lundis.*

*Comité de Liturgie - à venir.*

*Le 3 octobre, soirée de fin de saison des Chevaliers de Colomb à la salle communautaire, entrée $3.00. Un goûter sera servi.*

## Erratum

La semaine dernière, nous avons dit qu'Yvette Mallet et Jacqueline Devau étaient toutes deux originaires de Caraquet, N.B. Yvette vient de Caraquet et Jacqueline d'Edmunston. Toutes nos excuses, chères demoiselles.



### CN RAIL
### AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC MENTION "SOUMISSION 4030-24-AE-178" qui seront reçues jusqu'à MIDI, mardi, le 13 octobre 1981, par M. P.W. Kirk, directeur, achats et stocks, Canadien National, Box 244, Postal Station - "Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, pour l'achat et l'enlèvement des terrains du chemin de fer des articles suivants:

ARTICLE 1 - UNITE D077297
1 seul.

- Camion Dodge 1977
Modèle: Pick-up
No de série D24BE75176339

TERMES DE LA VENTE: F.O.B., "tel quel". Le soumissionnaire choisi devra effectuer le règlement entier de la transaction immédiatement dès qu'il sera avisé que son offre a été retenue et avant la prise de possession du véhicule. Le véhicule en question doit être enlevé des lieux en deçà d'une semaine de la conclusion de la vente.

L'inspection du véhicule peut se faire en prenant rendez-vous avec M. J. Whitaker, Garage Supervisor, CN Express Garage, Plessis Road, Winnipeg, Manitoba. Téléphone: **(204) 222-4650**, entre 8h et 17h du lundi au vendredi.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt initial requis.

L'offre la plus haute ne sera pas nécessairement acceptée ni l'une quelconque des soumissions.

Chaque soumissionnaire doit indiquer clairement ses nom et adresse postale dans la soumission.

**P.W. KIRK**
**DIRECTEUR**
**ACHATS ET STOCKS**

### CN RAIL
### AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "SOUMISSION 4030-18" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. P.W. Kirk, directeur, achats et stocks, Canadien National, Box 244, Postal Station - "Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI, 12 octobre 1981, pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, des articles suivants:

**BOIS POUR PONTS**

| | | |
|---|---|---|
| 16.9 | dont 5 courbés | CHEVALET DE BOIS |
| 17.7 | dont 6 courbés | CHEVALET DE BOIS |
| 18.3 | dont 5 courbés | CHEVALET DE BOIS |
| 18.6 | dont 4 courbés | CHEVALET DE BOIS |
| 23.0 | dont 5 courbés | CHEVALET DE BOIS |
| 25.2 | dont 3 courbés | CHEVALET DE BOIS |
| 38.5 | dont 6 courbés | CHEVALET DE BOIS |

TERMES DE LA VENTE: F.O.B., "tel quel". Le soumissionnaire choisi devra effectuer le règlement de la transaction en entier dès qu'il aura été avisé que sa soumission a été retenue et avant la prise de possession de son achat. Le bois doit être enlevé en deçà d'une semaine de la conclusion de la vente.

Les intéressés devront s'adresser à M. D.J. Horbay, ingénieur régional, Grain Line Rehabilitation, Saskatoon, aux soins de M. A.D. MacLellan **(306) 244-4850**.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. L'offre la plus haute ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission.

**M. P.W. KIRK**
**DIRECTEUR, ACHATS**
**ET STOCKS**

# Point de vue agricole

## Le boeuf est hors de prix

Répété par des millions de consommateurs qui ne connaissent pas les véritables coûts de production de la viande de boeuf, cette phrase selon les spécialistes, a causé la faillite de nombreux éleveurs.

Les statistiques sont claires, la consommation annuelle per capita en Amérique du nord a baissé de 20 à 30 livres. Cette réaction du grand public a faussé les pronostics des analystes qui entrevoyaient de bonnes années pour l'industrie du boeuf sur le continent.

Après la crise des années soixante dix qui avait mené à une réduction considérable des troupeaux, bien des éleveurs avaient repris confiance. La demande laissait prévoir des prix rentables, la disponibilité de viande de boeuf étant moins abondante. Vrais il y a trois ou quatre ans, ces calculs de rentabilité faits par les producteurs de boeuf s'avèrent aujourd'hui désastreux parce qu'ils ne comprenaient pas les augmentations de coût de production que l'inflation et les taux d'intérêts sont venus imposer plus tard.

## Les gouvernements doivent-ils intervenir ?

Responsable des approvisionnements, le gouvernement fédéral dans l'application d'une politique agro-alimentaire établissait il y a quelques années un programme de stabilisation des revenus des producteurs de boeuf. Basé sur quatre vingt dix pour cent de la moyenne des coûts de production des cinq dernières années, ce plan fédéral prévoit des paiements d'appoint pour compenser les pertes des années de vaches maigres.

En juin dernier, une étude du professeur Larry Martin de l'université de Guelph faite pour le conseil économique du Canada, qualifiait les programmes du gouvernement canadien de plus nuisibles qu'utiles. Selon le professeur Martin, une aide de ce genre ne fait qu'augmenter les incertitudes qui entourent l'élevage du boeuf. Ce que l'économiste signalait, c'est que les programmes établis par Ottawa n'empêchaient aucunement la production de surplus lorsque les prix offerts sont rentables.

Pour préciser son jugement, le spécialiste de l'université de Guelph démontrait, que les deux premiers ennemis d'une production stable et rentable sont les investisseurs en dehors du secteur agricole et les agriculteurs qui font de l'élevage comme supplément. Un troisième facteur et qui n'est pas le moindre selon lui, ce sont les éleveurs anciens et nouveaux qui augmentent leurs troupeaux lorsque lès prix sont à la hausse, sans égard à la demande future du marché.

Cette analyse reconnue par la plupart des producteurs, est beaucoup moins acceptable pour l'éleveur individuel qui voit dans les conclusions de l'étude Martin, une condamnation des programmes fédéraux de stabilisation et par le fait même de la stabilité de ses revenus.

Devant tant d'impasses, le gouvernement de la Saskatchewan a voulu prendre le taureau par les cornes. Il a établi son propre programme de stabilisation des prix du boeuf pour tenter de soutenir une industrie importante pour la province.

Facultatif et offert pour un maximum de deux cents bêtes aux éleveurs qui s'engagent pour six ans, le plan garantit un prix de quatre vingt sept cents la livre au moment de l'abattage.



## Fausse route

Le geste de la Saskatchewan en réaction à l'inefficacité du programme fédéral existant, inquiète beaucoup le président de l'association des éleveurs de boeuf du Manitoba, Larry Clifford. Il craint en effet, que le programe établi par la Saskatchewan ne déséquilibre la production. La province voisine avait selon M. Clifford la vocation si l'on peut dire de produire des bêtes d'élevage. En établissant un plan de stabilisation des prix du boeuf payable au moment de l'abattage de l'animal, le gouvernement provincial risque selon lui d'inciter les rancheurs et les éleveurs traditionnels à se tourner vers l'engraissement. De plus, affirme le président de l'association des producteurs de boeuf du Manitoba, un véritable programme de stabilisation des prix du boeuf et de sa production ne peut être mis sur pied par une province seule.

Un tel geste peut créer un relancement passager de l'industrie, mais à moyen terme, comme cela s'est produit au Manitoba, il y a peu de chance pour une véritable prospérité.

Le président de l'association des producteurs de boeuf du Manitoba déclare, qu'il n'est pas contre la stabilisation... Ce qu'il désire, c'est un programme national plus adéquat.

M. Clifford par ailleurs, sans demander que les prix du boeuf soient augmentés dans les mêmes proportions que ceux des carburants et des produits pétroliers voudrait que l'on comprenne qu'il ne sera pas toujours possible de produire à perte comme c'est le cas depuis trois ans. Dans le domaine des oeufs et de la volaille où les cultivateurs ont réduit volontairement leur production pour obtenir leurs prix de revient, on crie aujourd'hui qu'ils abusent... Les éleveurs de boeuf du Manitoba ne sont pas prêts à accepter les contrainte d'une production contingentée affirme M. Clifford, mais le geste de la Saskatchewan est selon lui un pas dans cette direction.

Si l'on croit que le boeuf est cher aux prix d'aujourdhui a déclaré le président de l'association des producteurs de boeuf du Manitoba, une production contingentée le ferait vendre trois fois plus cher.

**Louis MOLIN**

# INTERROGATION

# Parle, parle, parle... Jase, jase, jase...

À tour de rôle, chacun pour soi, parfois tout le monde ensemble, dans une cacophonie indescriptible, seul dans sa chambre, en tête-à-tère, trois ou quatre ensemble, le matin, le midi, le soir, la nuit, en anglais, en français, en franglais, nous parlons, jasons, palâbrons, échangeons, jacassons, dialoguons, placotons, balbutions, monologuons, marmottons, chuchotons, cacassons, crions, gueulons, radotons, déparlons, intercédons, supplions, questionnons, interrogeons, plaidons, causons, parlementons, et quoi encore !

À la radio, à la télévision, par les journaux, dans les rencontres, au coeur des réunions, au centre commercial, à l'épicerie, à l'église nous sommes bombardés de paroles de tout acabit.

Nous parlons bas, nous parlons haut, du nez, vite, avec ou sans accent; nous parlons peu, nous parlons pour ne rien dire, ou encore nous nous écoutons parler. Certains parlent comme un livre, d'autres crûment, sans mâcher leurs mots, à tort et à travers. Nous parlons pour nous, pour les autres...

Que de paroles...

Parle, parle, parle... jase, jase, jase...

Et au coeur de tout ce verbiage, une Parole cherche à se faire entendre, timidement, de l'intérieur, sans violenter, dans le respect de la parole de chacun. Elle cherche, oui, mais elle éprouve des difficultés...

C'est que ceux qui l'entendent disent vivement "oui", "oui", "oui", comme s'ils avaient entendu et compris, puis continuent à faire à leur tête.

C'est que quelques-uns qui l'entendent disent vitement "non", "non", "non", comme s'ils avaient entendu et compris, puis, se ravisent et y repensent.

C'est que d'autres ne l'entendent pas tellement ils sont à l'écoute des paroles venues d'ailleurs, plus alléchantes, porteuses de promesses pour l'ici et le maintenant.

Parle, parle, parle... jase, jase, jase...

"Il ne suffit pas de me dire: Seigneur, Seigneur ! pour entrer dans le Royaume des cieux; mais il faut faire la volonté de mon Père qui est aux cieux." (Mt 7)

Il est si facile de croire que plus on crie, plus on risque de se faire entendre. Il est si facile de croire que c'est la quantité et non la qualité qui compte. Trop facile... inflation verbale.

Il nous faut passer des paroles aux actes, des "dire" au "faire".

Et voilà où cette Parole, cette Bonne Nouvelle veut nous conduire. Il ne suffit pas de l'entendre, de l'écouter... il faut faire un pas de plus et passer à l'action. Il ne suffit pas de "dire qu'on va faire quelque chose" puis de se trouver mille et une bonnes raisons pour ne rien faire... mais de faire de fait quelque chose.

Cette Parole qui surgit au milieu de tant de paroles pour les questionner, les interpeller, les relativiser... sommes-nous encore capables de l'entendre et de la laisser avoir une influence réelle sur nos vies ?

Cette Parole qui demande des mains et des pieds pour devenir toujours plus Parole Vivante pour aujourd'hui peut-elle compter sur nos mains et nos pieds, sur nos yeux et nos oreilles, sur notre bouche et notre coeur ?

Cette Parole qui tranche parmi tant de paroles la laissons-nous nous bouleverser dans nos faiblesses, elle qui nous révèle la vérité de notre personne, quand elle se fait chaleureuse dans le silence, dans la nuit ?

Oui, immergés dans un monde de paroles, nos oreilles sont-elles encore capables d'ACCUEILLIR LA PAROLE ?

Jésus est venu. Il est devenu pour nous Parole Vivante. Il est mort. Il est ressuscité. Il demeure pour nous Parole Vivante. Parole Vivante avec des dents, P· role Vivante avec un coeur.

Cette semaine, je continue à "parler" ou je "fais" ?

**Claude BLANCHETTE**

# Vie sociale

## Baptêmes

Jocelyne Nicole, 7 livres, 3 onces et demie, fille de Raymond et Lorraine **Bernardin** de Saint-Eustache, née le 2 août et baptisée le 30 août 1981. Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Bernardin.

Kelly Lynne **Brémaud**, née le 1er août 1981, fille de Wilfrid Brémaud et Diane Croteau de Sainte-Agathe. Parrain et marraine: David Croteau et Sandra Breland.

## Mariages

Le mariage de Alain **Dupuis** de la paroisse Saint-Jean-Baptiste et de Gisèle **Alarie** de la paroisse Sainte-Agathe fut célébré le 25 septembre à 19h00.

## Décès

*Paul **Labelle**, 86 ans, anciennement de Saint-Jean-Baptiste, décédé à l'Hôpital Deer Lodge, mardi le 15 septembre.*

## Manitoba Express ouvre un dossier sur les Jets le vendredi 9 octobre à 18h30

Manitoba Express étudiera l'impact financier des Jets sur la vie économique de Winnipeg. Marie Benoist-Martin analysera cette question, et se penchera sur la rentabilité de cette équipe qui engage des joueurs à des prix exorbitants.

Au cours de cette édition de Magazine Express, Jacqueline Blay y passera en revue l'actualité de la semaine tandis que Huguette Le Gall vous présentera sa chronique artistique.

La réalisation de cette émission est signée Donald Hétu.



## AVIS À NOS LECTRICES

***Si vous avez des recettes de famille qui pourraient intéresser d'autres personnes nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous les communiquer pour publication.***

***Nous pensons, en particulier , en ce moment de l'année, aux recettes du temps des fêtes.***

***D'avance, merci.***

# Saint-Georges

## M. Arthur St-Pierre, notre doyen, n'est plus

Quelques semaines plus tôt, le 7 août 1981, notre paroisse perdait son doyen en la personne de Arthur St-Pierre. Celui-ci demeurait dans cette paroisse depuis 1920 où il avait enseigné dans plusieurs écoles locales. Pendant de nombreuses années, il avait été le maître de chant et aussi secrétaire-trésorier de la commission scolaire Allard à Saint-Georges. Il était âgé de 91 ans.

Quoique notre paroisse compte environ 125 familles seulement, elle a été douloureusement éprouvée ces derniers mois en perdant six de ces paroissiens dont voici les noms: Armand Nolin, le 23 mars, Mme Marie Raymond, le 4 juin; Alfred Chevrefils, le 5 juin; Léo Martel, le 1er juillet; Arthur St-Pierre, le 27 août et Béatrice Catellier, le 2 septembre.

## Décès de Béatrice Catellier

C'est avec regret que les paroissiens de Saint-Georges et des alentours apprirent la mort de Béatrice Catellier, femme de Félicien, le 17 septembre 1981. Elle avait été membre fidèle de la chorale pendant plusieurs années. Elle était en plus, trésorière de la Ligue des femmes catholiques de la paroisse. L'église était remplie de parents et d'amis venus d'un peu partout. En plus de son mari, elle laisse dans le deuil trois fils et quatre filles. La chorale de Notre-Dame-du-Laus de Powerview a eu l'amabilité de se joindre à la nôtre pour rendre une messe digne de la défunte. Qui aurait pensé en la voyant s'avancer pour communier le dimanche 13 septembre qu'elle ne serait plus avec nous le dimanche suivant.

## Assemblée de la LFC

L'automne, c'est le temps ou les activitées reprennent vie, et ceci en est le cas dans notre paroisse. Dimanche dernier avait lieu la première partie de cartes de la saison, qui a rapporté un résultat net de $1,180.00.

La ligue des femmes catholiques ont tenu leur première assemblée le 27 septembre ou Mme Berthe Jubinville a été élue trésorière pour remplacer Mme Catellier. Les membres de l'exécutif cette année sont Jeannine Chevrefils, présidente; Elianne Boulet, secrétaire; Jeannette Chevrefils, comité spirituel; Irma Nolin, activités sociales. La ligue comprend environ 30 membres cette année.

**Emmanuel BOUVIER**

# Aubigny

*Dimanche, le 18 octobre à 14h, il y aura une partie de cartes dans la salle Normandin à Aubigny. Après le lunch, il y aura une partie de bingo.*

**Alice SAINT-ONGE**

# La Page de Bicolo ...



***Bonjour toi !***

***Tu aimes l'automne ? Moi, ce que j'aime le plus c'est de me rouler dans les feuilles après les avoir toutes râteler. Vive l'automne !***

***Bicolo***

---

**AURAIS-TU OUBLIÉ LE CONCOURS ?**

Fais-vite ! Il se termine le 15 octobre. Regarde la page de la semaine dernière.

---

## Arbres cachés

Si tu enlèves toutes les consonnes cachées ici au moins 10 fois, tu découvriras les noms de dix arbres bien connus.

Cherche bien!

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| F | K | V | X | V | K | W | X | V | K | W |
| W | G | Q | X | G | X | X | X | J | X | Q |
| K | X | E | R | A | B | L | E | V | W | Q |
| V | W | Q | V | G | X | V | Q | F | G | J |
| W | E | P | I | N | E | T | T | E | K | X |
| K | F | P | Q | F | W | G | V | J | W | G |
| Q | J | O | Q | J | K | F | W | C | F | V |
| V | K | M | S | A | P | I | N | E | X | Q |
| H | Q | M | G | O | R | M | E | D | J | W |
| E | J | I | J | J | G | F | K | R | G | F |
| T | F | E | M | E | L | E | Z | E | J | K |
| R | K | R | B | O | U | L | E | A | U | F |
| E | G | C | E | R | I | S | I | E | R | X |

**Les 7 différences**

**Examine attentivement ces 2 dessins et trouve 7 différences.**

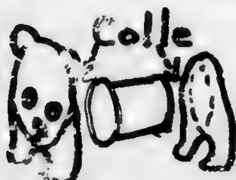




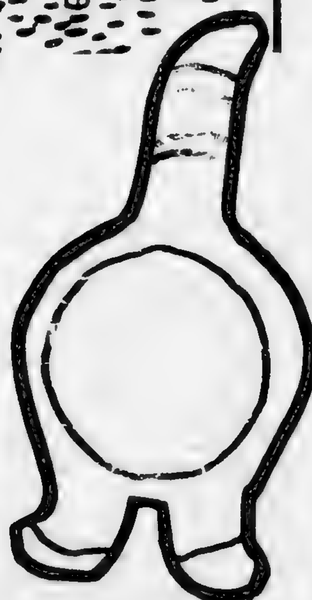
**Découpe le devant et le derrière de l'ours et du chaton. Colle-les sur chaque bout d'une bobine de fil vide.**



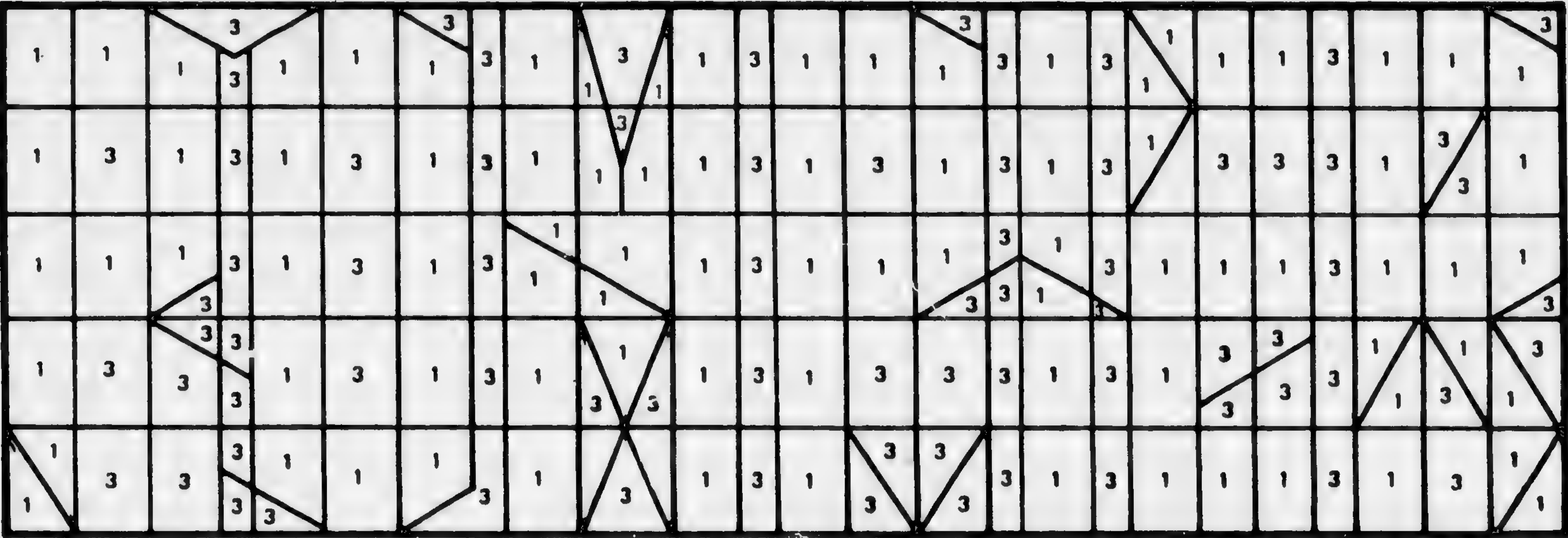






**Découvre le nom de mon ami** en mettant tous les espaces 1 en rouge (ou une autre couleur à ton goût) et une couleur différente pour tous les numéros 3.



**Je salue les nouveaux membres de mon club !**

6151 Janelle Ritchot, Sainte-Anne-des-Chênes
6152 Paul L'Heureux, Winnipeg
6153 Armelle Comte, Saint-Boniface
6154 Christine Compte, Saint-Boniface
6155 Colette Ménard, Saint-Boniface
6156 Colin Lemoine, Sainte-Anne
6157 Nathalie Lemoine, Sainte-Anne
6158 Danielle Milette, Saint-Adolphe
6159 Robert Milette, Saint-Adolphe
6160 Léona Lessard, Sainte-Geneviève
6161 Mélanie Rocan, La Broquerie
6162 Holly Knibbs, Holland
6163 Marc Vermette, Aubigny
6164 Claude Dequier, Saint-Malo
6165 Paul Lachance, Dugald

A COMME AUTOMNE:
Arbre, avion, antenne, anse (panier), automobile et amis.

**Arbres cachés**

1. érable
2. épinette
3. sapin
4. orme
5. bouleau
6. cerisier
7. cèdre
8. pommier
9. hêtre
10. mélèze

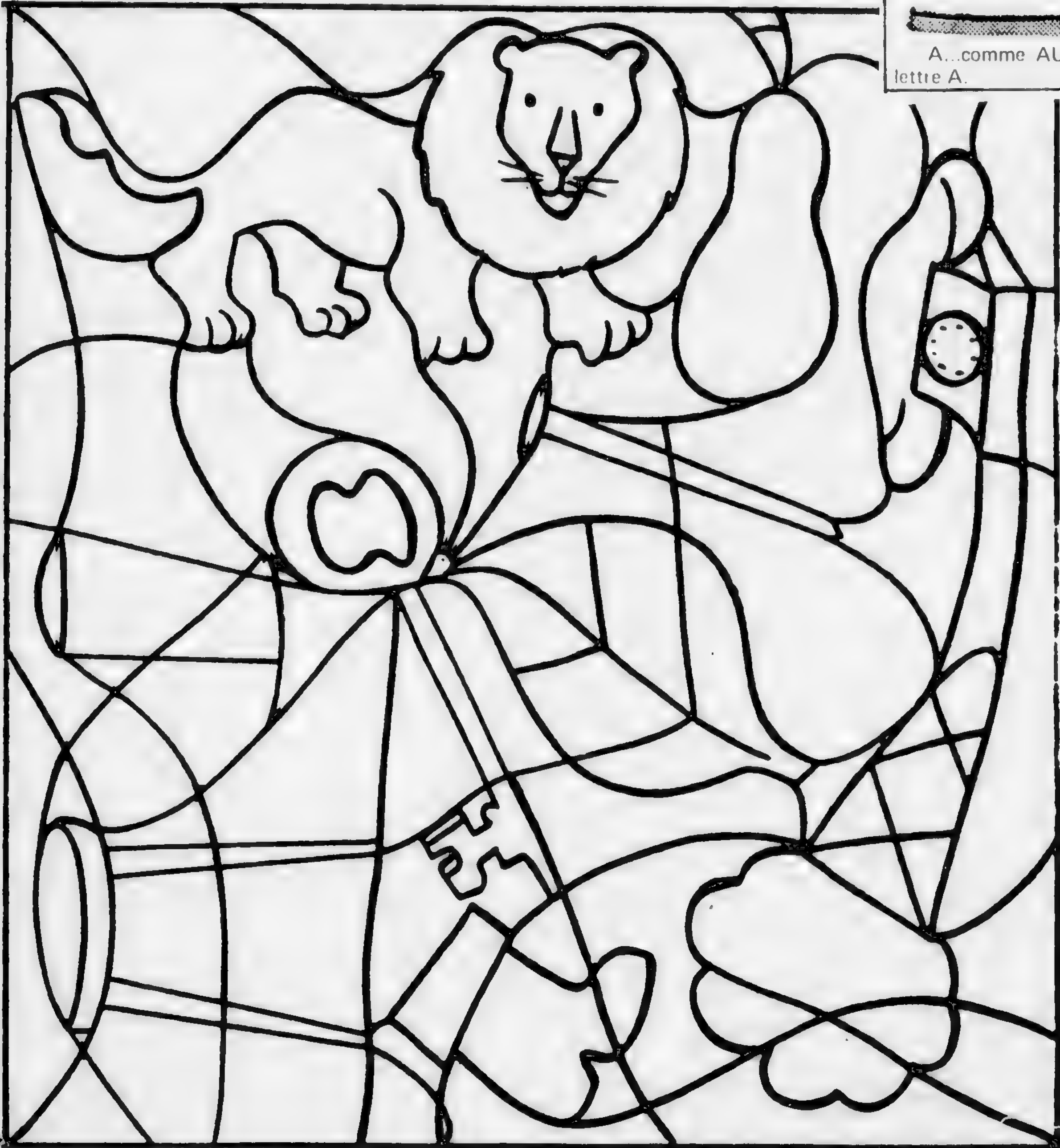
**Rép.: Les choses cachées**

téléphone, verre, lion, cornet de crème glacée, clé, banc, clou, feuille, poire, botte.




A...comme AUTOMNE...trouve dans ce dessin, six mots commençant par la lettre A. S.O.P.

**LES CHOSES CACHÉES**
Regarde bien ce portrait et essaie de trouver dix articles cachés.



**Membre gagnant cette semaine**

**Suzanne Gauthier**, 9 ans
149, rue Enfield
Saint-Boniface, Manitoba
Membre No 4120

## *ATTENTION...*

*Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:*

*Club de Bicolo*
*C.P. 262*
*Saint-Pierre-Jolys*
*Manitoba R0A 1V0*

*Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.*

**Nom:** ....................................................
**Adresse:** ...............................................
...................................................................
**Code postal:** ..................**Âge:** ...............

# LE CARNET DES PROFESSIONNELS



# LES PETITES ANNONCES GRATUITES

**À VENDRE** - piano "Conzert Piani" en très bon état. Téléphonez au No 237-7979.
48

**À LOUER** - appartement de 2 chambres à coucher, réfrigérateur et poêle, sécheuse et laveuse, inclus stationnement pour 2 autos et cour. Les utilités sont incluses dans le prix. $250.00/mois. Téléphonez au No (1) 422-8326 Sainte-Anne.
47

**À VENDRE** - petite roulotte ouverte "utility trailer" 5' x 7', en très bonne condition. $150.00. Téléphonez au No 256-2678 après 17h00.
46

**À VENDRE** - "Bunk House", approximativement 333 pieds carrés, insulé et broché, fournaise à l'huile, nouveau toit et beaucoup d'autres. Pourrait être déménagé facilement. Prix $2400.00 Téléphonez au No 256-2694.
54

**À VENDRE** - bois à brûler; poteaux de 8 pieds "tamarac" $2.00 chaque, bien secs. Téléphonez au No (1) 422-5685 Sainte-Anne.
44

**DEMANDE** - milieu accueillant qui accepterait un jeune étudiant anglophone de treize ans pour logement et nourriture. La somme de $250/mois est offerte. Pour plus de renseignements, téléphonez au No 475-5120 le vendredi soir ou durant la journée les samedi et dimanche.
53

**À VENDRE** - tracteur "WF Allis-Chalmers" environ 30 cv. avec scie ronde pour couper du bois $1500.00. Téléphonez au No 582-4880.
43

**RECHERCHE** - un tour usagé pour poterie. Téléphonez au No 253-2195 après 17h00.
45

**SERVICES D'ORGANISTE & DIRECTEUR DE CHANT** demandés pour la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg. Pour plus de renseignements, téléphonez au No 774-5863 ou 775-2867.
67

**UN HOMME** possédant une maison moderne à Southdale aimerait la partager avec un autre homme ayant un emploi permanent. Pour plus de détails, téléphonez au No 257-8213 la semaine de 10h à 14h ou n'importe quand pendant le week-end.
56

**À VENDRE** - machine à écrire "Underwood" manuelle, en bonne condition $40.00. Téléphonez au No 257-1389.
57

**À VENDRE OU À LOUER** - garage situé dans village de Notre-Dame-de-Lourdes. S'adresser à Roland Boisvert au No 255-2769.
7

**À VENDRE** - un beau foyer artificiel presque neuf, avec bûche et lumière dedans. Prix $150.00, une vraie aubaine (cause de déménagement).
49

**SCULPTURES SUR BOIS** - les cours commenceront le 19 octobre 1981 à l'école Louis Riel, tous les lundi soirs de 19h00 à 22h00. Téléphonez au Dr H. Guyot No 233-1226 ou Mme L. Goebel No 247-8201 ou 233-7755.
51

**À VENDRE** - 1950 auto "Ford Custom", 4 portes, carosserie en très bon état. Le moteur aurait besoin d'être vérifié. $900.00 ou on échangerait pour un camion 1/2 tonne de valeur équivalente. Téléphonez au No (1) 433-7662.
55

**À LOUER** à Saint-Boniface - appartement de 5 chambres, 3 chambres à coucher. Libre immédiatement. Téléphonez au No 247-5540.
58

**DAME** serait prête à faire des commissions, ménage, préparer des repas pour personne âgée. Téléphonez le soir après 17h00 au No 774-6688.
59

**À VENDRE** - nouveau dessus de comptoir de cuisine, marbré, moitié prix. Téléphonez au No 774-6688.
60

**À LOUER** - rue Enfield, appartement de 3 pièces avec 1 chambre à coucher, au rez-de-chaussée. Libre le 1er octobre. Seulement $210.00/mois. Téléphonez au No 237-1476.
61

**À VENDRE** - une roulotte meublée situé au "Lac Wendigo" vers Lac du Bonnet. Téléphonez au No 247-7453.
62

**VENTE DE GARAGE** - grande variété d'articles le 3 octobre de 9h00 à 17h00 483, rue DesMeurons.
63

**À VENDRE** - un sofa lit en très bon état $125.00, une machine à coudre "White Elna" avec meuble, en parfait état. Téléphonez au No 233-7175.
64

**À VENDRE** - réfrigérateur "Bar Fridge", en très bon état $140.00, 1 sofa $85.00, 1 ensemble de chambre à coucher avec sommier et matelas, $195.00. Téléphonez au No 237-0348.
65

**À VENDRE** - bois de chauffage sec (tremble et frêne). Téléphonez au No 433-7848.
66

**À LOUER** - rue Dumoulin, au sous-sol, chambre avec salle de bains de 2 pièces, $60.00/mois; stationnement pour voiture $10.00/mois. Téléphonez au No 237-1625.
69

**À VENDRE** - 1 cage d'oiseau en métal $20.00. Téléphonez au No 233-8342 ou 233-1122 après 17h00.
68

AVIS RÉUNION
CONSEIL SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE
à 19h30 - 50, chemin Monterey
mardi le 6 octobre

# horaire de cbwft



## SAMEDI

### 3 OCTOBRE

**8:25 OUVERTURE ET HORAIRE**
**8:30 PASSE-PARTOUT**
Plein et vide
**9:00 CASPER**
Dessins animés.
**9:30 CANDY**
Passagers clandestins.
**10:00 LES ENFANTS DU 47A**
Dernier avis.
**10:30 BOF ET COMPAGNIE**
L'Admiratrice.
**11:00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSÉ**
Trafalgar 1805. Le véritable enjeu de Trafalgar était la maîtrise des mers.
**11:55 D'HIER À DEMAIN**
"La Turquie"
**12:30 À COMMUNIQUER**
**13:00 BASE-BALL DES EXPOS**
Du Shea Stadium de New York, match entre les Mets et les Expos de Montréal. Comm.: Raymond Lebrun.
**15:30 DÉFI**
Australie. L'Australie nous montre un désert où s'exerce l'un des plus durs métiers qui soient: celui de fondeur dans une mine de cuivre.
**16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE**
**17:00 LE TÉLÉJOURNAL**
**17:05 NOIR SUR BLANC**
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier.
**18:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
Détective en herbe (1re de 2).
**19:00 CINÉMA**
**Les Dents de la mer.** (Jaws). Drame réalisé par Steven Spielberg, d'après le roman de Benchley, avec Roy Schneider, Richard Dreyfuss et Robert Shaw. Un requin se met à faire des ravages près des plages d'une ville côtière. Le maire de la localité s'efforce de minimiser la menace pour ne pas effrayer les touristes. Le squale s'étant de nouveau manifesté, le chef de police fait fermer les plages et organise une chasse au requin. L'expédition est des plus périlleuses, le requin se révélant d'une taille gigantesque et d'une férocité peu commune (É.-U. 75).
**21:30 LE TÉLÉJOURNAL**
Lectrice: Louise Arcand.
**21:55 NOUVELLES DU SPORT**
**22:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
**22:15 PRÉLUDE A CALGARY**
**22:41 CINÉMA**
**Los Bravos.** Western réalisé par Ted Post, avec George Peppard, Belinda Montgomery et Barry Brown. Dans l'Ouest américain, le commandant d'un fort porte secours à une caravane attaquée par une tribu indienne (E.-U. 71).
**24:00 CINÉ-NUIT**
**Monsieur Majestyk.** Drame policier avec Charles Bronson.

## DIMANCHE

### 4 OCTOBRE

**8:25 OUVERTURE ET HORAIRE**
**8:30 PASSE-PARTOUT**
La Flûte.
**9:00 LE PETIT CASTOR**
**9:30 KLIMBO**
Une histoire au bout du monde.
**9:45 EN TERRE SAINTE**
Au mont Sion.
**10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR**
Du couvent des Soeurs Jésus-Marie de Lauzon. Béatification de Claudine Thévenet, fondatrice de la Congrégation de Jésus-Marie. Célébrant: Mgr Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec.
**11:00 LA SEMAINE VERTE**
Dossier: la production du poulet à griller aux États-Unis. Comm.: Gustave Larocque.
**11:55 À COMMUNIQUER**
**12:30 FOOTBALL AMÉRICAIN**
En direct du Rich Stadium de Buffalo, les Colts de Baltimore rencontrent les Bills de Buffalo. Anim.: Serge Arsenault.
**15:00 HEBDO-DIMANCHE**
Anim.: Louise Arcand.
**15:30 À COMMUNIQUER**
**16:00 SECOND REGARD**
Première partie: les actualités religieuses avec Myra Cree. Deuxième partie: premier volet d'un dossier consacré à l'histoire religieuse de la France.
**17:00 LE TÉLÉJOURNAL**
**17:05 SALUT SANTÉ**
**Début.** Anim.: Michel Mongeau. Ton corps, c'est un tout.
**17:30 GÉNIES EN HERBE**
Jeu-questionnaire animé par Pierre McNicoll. Rencontre entre l'école J.H.-Picard, d'Edmonton, et l'école secondaire Campus I, de Ste-Foy.
**18:00 CHEZ DENISE**
La mère à Denise veut faire comme sa fille.
**18:30 LES BEAUX DIMANCHES**
**Gala de l'ADISQ 1981.** En direct de l'Expo-théâtre, Yvon Deschamps accueille les présentateurs qui annonceront les nominations pour l'obtention d'un trophée dans chaque catégorie. Réal.: Marcel Collet.



**20:30 LES BEAUX DIMANCHES**
**Concerto pour l'orchestre de Bartok.** À l'occasion du centenaire de la naissance du compositeur hongrois Bela Bartok, l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de son chef attitré et directeur musical Charles Dutoit, interprète le Concerto pour orchestre, composé en 1943, l'oeuvre la plus populaire du compositeur.
**21:30 LE TÉLÉJOURNAL**
Lectrice: Louise Arcand.
**21:55 SPORT-DIMANCHE**
**22:05 CINÉ-CLUB**
**Le Baron fantôme.** Drame sentimental réalisé par Serge de Poligny, avec André Lefour, Odette Joyeux et Jany Holt. En 1826, une comtesse arrive au château de son oncle en compagnie de ses deux filles. Mais son hôte a mystérieusement disparu et, au dire du vieux domestique, serait devenu fantôme (FR. 43).

## LUNDI

### 5 OCTOBRE

**8:55 OUVERTURE ET HORAIRE**
**9:00 EN MOUVEMENT**
Le camping d'hiver.
**9:15 LES ORALIENS**
**9:30 ANIMAGERIE**
La Vache I. (1re de 5).
**9:45 TAPE-TAMBOUR**
Lapins et lièvres (1re de 5).
**10:00 PASSE-PARTOUT**
Le Plombier
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
Anim.: France Dauphin.
**11:00 MON PAYS, MES AMOURS**
La Sarre. Des Abitibiens nous parlent du passé, du présent et de l'avenir de leur région.
**11:30 CAPITAINE CAVERNE**
L'histoire de trois amusants fantômes, racontée en dessins animés.
**11:55 LES PIERRAFEU**
Roi d'un jour.
**12:25 LE TÉLÉJOURNAL**
**12:30 ALLÔ BOU BOU**
Anim.: Jacques Boulanger.
**13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Les Soeurs McGarrigle. C'est à Saint-Sauveur qu'elles ont grandi. Mais depuis quelques années déjà, elles sont connues en Europe, plus particulièrement en Angleterre de même qu'aux États-Unis.
**14:30 SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES**
(4e de 9). Payrade, Contenson et Corentin ont appris que Nuncingen a revu son inconnue.
**15:30 LES ATELIERS**
Anim.: Jacques Houde. De Trois-Rivières.
**16:00 BOBINO**
**16:30 EDGAR ALLAN, DÉTECTIVE**
Un "fercueil" pour deux.
**17:00 GALACTICA**
La Patrouille lointaine. Starbuck est envoyé en mission de reconnaissance sur un astéroïde.
**18:00 CE SOIR**
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales. Animés par Pierre D'Auteuil et François Riopel.



**18:30 TERRE HUMAINE**
Alice Landry se rend chez Jonas Jacquemin à la veille du mariage de son petit-fils, Michel. Annick a un entretien avec sa mère au cours de la nuit précédant le grand jour.
**19:00 TÉLÉ-SÉLECTION**
Sherlock Holmes contre Jack L'éventreur.
**21:00 VIVRE ICI MAINTENANT**
Série écrite interprétée et réalisée par Jacques Languirand. La Solitude. Tout individu est en proie à une certaine solitude. Elle commence à la naissance. Tout au long de la vie, les détachements seront nombreux, parfois jusqu'à rendre l'individu isolé de son semblable.
**21:30 NOUVELLES NATIONALES**
**21:55 NOUVELLES LOCALES, MÉTÉO ET SPORTS**
**22:15 FEMMES D'AUJOURD'HUI**
**23:15 CINÉMA**
**La Couronne du diable.** (3e de 13). Une rose, une épine. Becket est exilé en France. Le roi fait exproprier ses biens et bannit sa famille. En 1169, Becket tente une réconciliation avec Henri II.

## MARDI

### 6 OCTOBRE

**8:55 OUVERTURE ET HORAIRE**
**9:00 EN MOUVEMENT**
Comment améliorer la force musculaire.
**9:15 LES ORALIENS**
**9:30 ANIMAGERIE**
La Vache I. (2e de 5).
**9:45 TAPE-TAMBOUR**
Lapins et lièvres (2e de 5).
**10:00 PASSE-PARTOUT**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
Le Tricot.
**11:00 LES JOUEURS**
Miniatures. Le monde réduit passionne beaucoup de joueurs de tout âge.
**11:30 HEIDI**
La famille s'agrandit.
**11:55 LA PORTEUSE DE PAIN**
(4e de 13).
**12:25 LE TÉLÉJOURNAL**
**12:30 ALLÔ BOU BOU**
**13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI**
**14:30 CINÉMA**
**Les Lois de l'hospitalité.** Comédie réalisée par Buster Keaton. Depuis plusieurs générations, les familles McKay et Canfield se vouent une haine implacable.
**16:00 BOBINO**
**16:30 AU JEU**
**17:00 LES PIERRAFEU**
La Folie de la radio moderne.
**17:30 TÉLÉJEANS**
Magazine jeunesse.
**18:00 CE SOIR**
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales animés par Pierre D'Auteuil et François Riopel.
**18:30 DU TAC AU TAC**
Dans l'eau bouillante.
**19:00 LES GIROUETTES**
Gilbert Rouillard se rend de nouveau au marché pour voir Solange. Celle-ci donne un conseil précieux à son amie Anita.
**19:30 QUINCY**
Série dramatique américaine mettant en vedette un pathologiste doublé d'un fin limier.
**20:30 LE POINT**
Une équipe de journalistes nous renseignent sur les actualités nationales et internationales de la scène politique. Anim.: Gil Courtemanche.
**21:30 NOUVELLES NATIONALES**
**21:55 NOUVELLES LOCALES, MÉTÉO ET SPORTS**
**22:15 RENCONTRES**
Inv.: Michel Lelong, p.b., spécialiste du Coran et de l'Islam. prix des Écrivains croyants 1980 pour son livre Deux fidélités, une espérance, il explique les divergences et les points communs entre le christianisme et l'islamisme. Entre.: Marcel Brisebois.
**22:45 LAUTREC 82**
Variétés. Promotion du disque et de ses vedettes. Inv.: Fabienne Thibault, le groupe Corbeau, Pierre Bertrand et le groupe Moody Blues. Anim.: Donald Lautrec.
**23:15 CINÉMA**
**Mystère sur le vol 502** (Murder on Flight 502). Drame réalisé par George McCowan, avec Ralph Bellamy, Walter Pidgeon et Robert Stack. Les passagers du vol 502 entre New York et Londres vivent des heures difficiles alors que plusieurs meurtres sont commis à bord de l'avion (USA 75).

## MERCREDI

### 7 OCTOBRE

**8:55 OUVERTURE ET HORAIRE**
**9:00 EN MOUVEMENT**
Coeur et cigarette.
**9:15 L'ÉGLISE EN PAPIER**
Pierre guérit des malades.
**9:30 ANIMAGERIE**
La Vache I (3e de 5).
**9:45 TAPE-TAMBOUR**
Lapins et lièvres (3e de 5).
**10:00 PASSE-PARTOUT**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
Bon pied, bon oeil, bonne bouche.
**11:00 DU SIMPLE AU MULTIPLE**
Les Vivres. Les habitudes de nutrition des Québécois.
**11:30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX**
L'Âne.
**11:55 LA ROUTE DE L'AMITIÉ**
L'Indien aux yeux bleus. Kit cherche à connaître la véritable identité du fils d'un chef indien, un jeune homme aux yeux bleus.
**12:25 LE TÉLÉJOURNAL**
**12:30 ALLÔ BOU BOU**
**13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Choix de reprises. Anim.: Claudette Lambert.
**14:30 LE TEMPS DE VIVRE**
Anim.: Pierre Paquette.
**16:00 BOBINO**
**16:30 D'IBERVILLE**
Une drôle d'interdiction.
**17:00 TÉLÉ-5**
**L'île aux trente cercueils.** (4e de 6). Depuis l'île de Sarek, Véronique tente d'attirer l'attention des riverains en faisant un feu. Elle croit voir rôder d'inquiétants fantômes du côté du grand chêne.
**18:00 CE SOIR**
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales animés par Pierre D'Auteuil et François Riopel.
**18:30 PILE OU FACE**
Jeu questionnaire animé par Stéphane Cherpit et réalisé par François Savoie. Ce soir Janine Tougas affronte André Plamondon.
**19:00 À COMMUNIQUER**
**19:30 À COMMUNIQUER**
**20:30 NOIR SUR BLANC**
**21:30 NOUVELLES NATIONALES**
**21:55 NOUVELLES LOCALES, MÉTÉO ET SPORTS**
**22:15 REFLETS D'UN PAYS**
**23:15 CINÉMA**
**Hiroshima mon amour.** Drame psychologique réalisé par Alain Renais, avec Emmanuelle Riva et Eiji Okada. Une Française séjournant à Hiroshima où elle tourne un film y fait la rencontre d'un Japonais avec qui elle entame une liaison (Fr. 58).

## JEUDI

### 8 OCTOBRE

**8:55 OUVERTURE ET HORAIRE**
**9:00 EN MOUVEMENT**
La coordination.
**9:15 LES ORALIENS**
**9:30 ANIMAGERIE**
La Vache I. (4e de 5).
**9:45 TAPE-TAMBOUR**
Lapins et lièvres (4e de 5).
**10:00 PASSE-PARTOUT**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
Consommation. Groupe identifié.
**11:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE**
Johnny à Denis à Alfred. La tradition de violoneux va-t-elle se perpétuer chez les Comeau de la Nouvelle-Écosse ?
**11:30 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON**
Hercule et l'oreiller trop chaud.
**11:55 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX**
Les Géants des profondeurs du Nord.
**12:25 LE TÉLÉJOURNAL**
**12:30 ALLÔ BOU BOU**
**13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI**
**14:30 CINÉMA**
**Violence charnelle.** Drame social, avec Henri Vidal, Cosetta Greco. Une adolescente a des relations sexuelles avec un ami. Les parents des jeunes gens exigent le mariage. (It. 52).
**16:00 BOBINO**
**16:30 POP-CITROUILLE**
**17:00 FRÉDÉRIC**
Chez Beausoleil.
**17:30 DANIEL BERTOLINO, L'EXPLORATION ET VOUS**
L'Argentine.
**18:00 CE SOIR**
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales animées par Pierre D'Auteuil et François Riopel.
**18:30 BOOGIE WOOGIE 48**
Les Messagers de l'amour.
**19:00 LES GRANDS FILMS**
**Coup de tête.** Drame de moeurs réalisé par Jean-Jacques Annaud, avec Patrick Dewaere, France Dougnac, Jean Bouise et Michel Aumont. Un joueur de soccer se retrouve en prison après avoir été accusé à tort du viol d'une jeune fille. Lorsque son club sportif est privé de quelques joueurs à la suite d'un accident routier, il reçoit un congé s'il accepte de jouer en demi-finale du championnat national (Fr. 78).
**21:00 JE M'APPELLE LÉO**
Variétés. Anim.: Léo Munger, Marie-Christine Perrault et Yves Jacques. Thème: le Cabaret louche.





**21:30 NOUVELLES NATIONALES**
**21:55 NOUVELLES LOCALES, MÉTÉO ET SPORTS**
**22:15 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD**
Au menu: ragoût de pattes et de boulettes.
**22:45 JAMAIS DEUX SANS TOI**
La Vitre cassée. Un travailleur social demande à rencontrer Francine après que Christian ait été mêlé à une affaire de vol à l'étalage.
**23:15 ANGOISSES**
**L'Assassin aux deux visages** (A Killer with Two Faces). Drame réalisé par John S. Conway, avec Donna Mills, Roody McMillan et Susan Dury. Un misogyne meurtrier s'évade de l'institut psychiatrique où il est détenu. Il a vite fait de reprendre ses activités morbides (Brit.).

## VENDREDI

### 9 OCTOBRE

**8:55 OUVERTURE ET HORAIRE**
**9:00 EN MOUVEMENT**
Comment bien s'entraîner.
**9:15 LES ORALIENS**
**9:30 ANIMAGERIE**
La Vache I. (dern. de 5).
**9:45 TAPE-TAMBOUR**
Lapins et lièvres (dern. de 5).
**10:00 PASSE-PARTOUT**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
Découvrons la nature. Décoration.
**11:00 PAYS ET PEUPLES**
Le Liban. Si petit soit-il, le Liban a, depuis le début des temps, influencé l'histoire.
**11:30 ANTE, LE PETIT LAPON**
Le Jeune Étranger.
**11:55 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE**
La Civilisation du bois.
**12:25 LE TÉLÉJOURNAL**
**12:30 ALLÔ BOU BOU**
**13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Rapport de la Fédération des femmes canadiennes-françaises. Portrait de la femme francophone hors Québec.
**14:30 CINÉMA**
**Les Messieurs de Saint-Roy.** Drame policier réalisé par Pierre Goutas, avec Jacques Alric, Louis Arbessier et Madeleine Clairvonne. Un industriel célibataire reçoit un soir un appel d'une adolescente qu'il ne connaît pas et qui pourtant lui dit qu'elle se suicidera s'il ne vient pas la voir immédiatement (Fr.).
**16:00 BOBINO**
**16:30 DON QUICHOTTE**
Adaptation libre du célèbre roman de Cervantès.
**17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**
Mighty Moose ou l'Entraîneur astucieux.
**18:00 CE SOIR**
**18:30 MANITOBA EXPRESS**
Émission d'affaires publiques qui explique et approfondit l'actualité. Au programme: Quelles sont les implications financières des Jets dans la vie économique de Winnipeg. Anim.: Marie Benoist-Martin. Réal.: Donald Hétu.



**19:00 LAPRADE, POP, POP ET POP**



**19:30 HORS SERIE**
**Nana.** (4e de 6). Nana a abandonné le comte Muffat et s'est installée à Montmartre avec un ancien compagnon de théâtre.
**20:30 REPÈRES**
Magazine d'information animé par Gérard-Marie Boivin. Sujets qui touchent directement la vie quotidienne des gens, leurs problèmes et leurs aspirations.
**21:30 NOUVELLES NATIONALES**
**21:55 NOUVELLES LOCALES, MÉTÉO ET SPORTS**
**22:15 CINÉMA**
**Les Magiciens.** Dans l'île de Jerba, en Tunisie, un prestidigitateur se produit dans les boîtes de casino. Il rencontre un jour un riche désoeuvré à qui il explique que ses dons de voyance lui permettent de prévoir un meurtre qui va être commis (Fr. 75).
**23:55 CINÉ-NUIT**
**Il était un petit navire** (All at Sea). Comédie humoristique réalisée par Charles Frend, avec Alec Guinness, Irene Brown et Victor Maddern. Un commandant des forces navales, dernier descendant d'une illustre famille de marins, ne parvient pas à dominer le mal de mer. Redevenu civil, il trouve une solution à sa nostalgie des océans en achetant une jetée et en la transformant en navire d'amusement pour la jeunesse (Brit. 57).

## Otterburne

# "Alan fut un honnête homme..."

Témoignage de Louis-Philippe St-Denis, c.s.v., ancien curé d'Otterburne, aux funérailles d'Alan E. McVicar, le 8 août 1981.

Mes frères, mes soeurs,

Vous êtes venus nombreux manifester votre amitié à la famille de Alan McVicar et partager du même coup sa peine. Pour plusieurs parmi nous, cette présence est un témoignage d'espérance. Chrétiens, vous croyez que la mort n'est pas le dernier mot de la vie et qu'en Jésus-Christ, Dieu a ouvert une brèche dans le destin mortel des hommes. C'est le sens de notre rassemblement dans cette église et c'est aussi le sens de notre prière.

Bien sûr, nous nous rappellerons aussi toutes les bonnes actions qu'Alan McVicar a accomplies. Pensons à ses actes de bonté et d'attention, la gratuité de son comportement, sa compréhension, le support qu'il a apporté à sa communauté, sa présence aux heures de nos besoins, sa patience proverbiale, enfin, toute son activité humaine qui s'est déroulée presque naturellement, sans éclat.

Je pourrais résumer la vie d'Alan McVicar en disant, "Alan fut un honnête homme..." C'est un gros mot - un honnête homme ! Alan fut un époux dévoué à son épouse, Aline.

Alan fut un papa qui a aimé ses enfants.

Alan fut un frère et un beau-frère sympathique à sa famille. Il a été aussi un concitoyen aimable et enfin un membre serviable à sa communauté chrétienne d'Otterburne.

Puissent ces quelques moments passés ici, être des moments de paix que Alan McVicar a toujours voulus. Bien sûr que la foi ne rend pas moins douloureuses les séparations; une séparation restera toujours une séparation. Mais elle nous fait reconnaître la présence à nos côtés du Dieu de tendresse qui, en Jésus-Christ, a partagé notre mort. Il se tient près de nous tous aujourd'hui et, dans la liturgie, l'Église va nous redire que la Pâques de Jésus-Christ est aussi notre Pâques. Accueillons cette promesse de vie que Dieu nous donne.

## Avis aux animateurs, accompagnateurs et chantres

Le Comité diocésain de musique liturgique invite les animateurs, accompagnateurs et chantres à la présentation d'une nouvelle sélection au recueil Alpec et d'autres chants, le mardi 13 octobre à la Sacristie de la Cathédrale de 19h30 à 21h15.

Bienvenue à toute personne intéressée.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à Sr Agathe Dorge, ou lui téléphoner au No 233-1880.

## Sélection d'un directeur général

Le Conseil scolaire de Saint-Boniface est en train de faire la sélection d'un directeur général des écoles. À cet effet, le Conseil scolaire a établi une procédure permettant de consulter le personnel responsable des programmes et les membres du public en bénéficiant.

Dans son effort pour faire face aux besoins de la division, le Conseil scolaire invite les résidants de la Division scolaire de Saint-Boniface à lui adresser leurs commentaires, par écrit. Vos commentaires devraient comporter votre perception des besoins divisionnaires et expliquer ce que vous attendez d'un directeur général au point de vue du style de direction et de son expérience.

Veuillez répondre, par écrit, avant le 15 octobre 1981 à l'adresse suivante:

Président du Conseil scolaire
Division scolaire de
Saint-Boniface No 4
50, chemin Monterey
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 1X1



## Nécrologie

### Edith Jeanne LEBLANC

Après une très belle et longue vie, Mme Edith Jeanne LeBlanc est allée rencontrer le Seigneur le 8 septembre 1981. Elle est décédée à l'hôpital de Saint-Boniface, âgée de 95 ans et 10 mois.

Les prières ont eut lieu à la chapelle de "Green Acres", vendredi le 11 septembre à 20h00. La messe de Résurrection a été célébrée le samedi 12 septembre à 10h30 à l'église du Sacré Coeur (Belge), 501, rue Plinquet par le Révérend père Léo Baert.

Mme LeBlanc fut prédécédée par son époux, Oliva en 1971, et trois fils Achille, Laurent, et Roméo, ainsi que deux petits-enfants Réal et Anita.

Elle laisse dans le deuil un fils, Christian de Saint-Vital, et quatre filles: Mme Antoinette Phaneuf de Saint-Louis, Saskatchewan, Mme Roland Gélinas (Thérèse) de Pine Falls, Manitoba, Mme Alphonse Brunel (Cécile) et Mme Hector Montsion (Germaine) de Winnipeg. Elle laisse aussi 33 petits-enfants et 65 arrière-petits enfants.

### REMERCIEMENTS

La famille de Mme Edith Jeanne LeBlanc désire remercier tous les parents et amis pour leurs expressions de sympathie. Un merci spécial à tout le personnel du foyer Saint-Boniface et au Révérend père Boert pour tout leurs dévouements envers notre très chère maman et grand-maman, pendant son séjour au foyer.

### Yvonne ALARIE

Paisiblement après une longue maladie est décédée, à l'hôpital de Saint-Boniface, Mlle Yvonne Alarie, âgée de 83 ans, du Centre des sourds, 285, avenue Pembina.

Mlle Alarie naquit à Sainte-Agathe en 1898 et habita Sainte-Elizabeth pendant 35 ans avant de déménager aux environs de Saint-Boniface. Elle habita avec ses parents jusqu'au moment de leurs morts en 1950 et 1953 et travailla à l'hôpital de Saint-Boniface pendant 15 ans; elle se retira en 1963.

Mlle Alarie laisse dans le deuil 4 frères: George et Noël de Winnipeg, Léon d'Ile-des-Chênes et Stan de Lively, Ontario; 5 soeurs: Mme Dorothy Lussier, Mme Cyprienne Lemoine, Mme Germaine Pelland et Mme Yvette Duprey, toutes de Winnipeg et Mme Phil Duprey (Jeanne) de Portage-la-Prairie.

Les prières ont été récitées le mardi 22 septembre à 14h à l'église catholique romaine, 200, rue Kenny à Saint-Boniface. L'enterrement suivit au cimetière "Green Acres Memorial Gardens".

Les porteurs étaient MM. Denis Alary, Timmy Duprey, Paul Duprey, Tony Godin, Aurèle Lemoine et Bradley Daily.

La chapelle funéraire "Green Acres" était chargée des arrangements.

# Nécrologie

**Mathilde BILODEAU**

Subitement, à l'hôpital Princess Elizabeth, le 18 septembre 1981, s'éteignait Mathilde (Lacroix) Bilodeau, née LeBlanc, âgée de 80 ans, récemment du 84 Crestwood, parc Windsor, auparavant de Transcona. Mme Bilodeau naquit le 15 novembre 1900 à Saint-Adolphe.

Elle fut précédée par son premier mari Alonzo Lacroix en 1948 et par son deuxième mari Auguste Bilodeau en 1979. Elle laisse dans le deuil sa fille Aline Poirier de Cypress, Californie, son fils Alain Lacroix de Transcona, sa belle-fille Venise Blais de Winnipeg, son beau-fils Ludger Bilodeau de Hemet, Californie; 14 petits-enfants et plusieurs arrière-petits enfants; quatre soeurs: Georgina Pelletier, Blanche Levesque, Aurore Lévesque et Lena Long de Vancouver; trois frères: Wilfrid, Joseph et Emile LeBlanc.

Les prières ont été récitées au Salon funéraire de Transcona le 21 septembre et la messe de la Résurrection célébrée par l'abbé Marcel Toupin, curé, le lendemain en l'église Notre-Dame de l'Assomption, Transcona. Les porteurs étaient: Robert Bilodeau, Norman, Richard, Roméo et Théogène Lacroix, et Roger Sénébald. L'inhumation a suivi au cimetière de Transcona. Mme Bilodeau était membre de La Ligue des femmes catholiques.

**REMERCIEMENTS**

Les enfants de Mme Bilodeau désirent remercier toute la parentée et les amis pour leurs expressions de sympathie; aussi la LFC pour le repas servi après les funérailles.

**LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.**
est à la recherche
**d'un**

## DIRECTEUR

**Responsabilités:**

- Exécuter les plans d'action du CJP de façon à ce qu'ils répondent aux objectifs déterminés par le Conseil d'administration
- Diriger le personnel de soutien et l'équipe d'animation
- Administrer les budgets de l'organisme

**Conditions d'admissibilité:**

- Bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite;
- Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine;
- Expérience en développement communautaire et en animation de groupe;
- Expérience en administration;
- Doit avoir une automobile à sa disposition

**Salaire:** négociable

**Entrée en fonction:** plus tôt possible

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande ainsi qu'un curriculum vitae au:

**PRÉSIDENT**
**CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.**
**273, avenue Taché**
**Saint-Boniface, Manitoba**
**R2H 1Z8**

**RADIO-CANADA**
recherche

## un annonceur

**Le(la) candidat(e) doit:**

- posséder une excellente connaissance du français et de l'anglais (écrit et oral).
- connaître les règles de prononciation de l'allemand, de l'italien, du russe et de l'espagnol.
- avoir une bonne élocution et faire preuve d'éloquence.
- posséder une expérience ou une formation concrète dans les arts oratoires et dramatiques.
- faire preuve de créativité, d'imagination et d'organisation.
- être capable de travailler en équipe.

**SALAIRE:**

Selon l'échelle salariale en vigueur:
**$18,539. - $34,067.**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande avec leur curriculum vitae **avant le 10 octobre 1981** à:

**Denis Collette**
**Société Radio-Canada**
**Case postale 160**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3C 2H1**



**AVIS AUX CRÉANCIERS**

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CHARLES AUGUSTE SAINDON, maître de poste, du village de Richer au Manitoba, veuf.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 30 octobre 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de septembre 1981.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

**AVIS AUX CRÉANCIERS**

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, EDITH JEANNE IDA LEBLANC, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 30 octobre 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour du mois de septembre 1981.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIERE
Procureurs de la succession

La ***Prudentielle*** *d'Amérique*
***Compagnie d'Assurances***

offre une intéressante carrière pour candidats, ou candidates motivés et sérieux.
Salaire de $250 à $350 la semaine, garanti pendant le programme de formation. Clientèle établie et de nombreux avantages de groupe collectif.
Pour plus d'information, téléphoner à **Alicide Desmottes** au No **837-5868 - 253-2160**.

**LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC**
est à la recherche

## d'un professeur bilingue

pour l'école d'immersion à Saint-Eustache. Le professeur est responsable pour les 18 élèves de la classe de quatrième et cinquième années avec classes séparées pour le français. Entrée en fonction le plus tôt possible.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande ainsi qu'un curriculum vitae au:

**Directeur,**
**École Saint-Eustache,**
**Saint-Eustache, Manitoba**
**Tél.: 353-2869**



## RÉDACTEUR TECHNIQUE

Les Services d'information technique de l'Établissement de Recherches Nucléaires de Whiteshell, Pinawa, Manitoba, cherchent un rédacteur technique pour des tâches comprenant la rédaction détaillée des rapports et publications techniques. Ses fonctions comprendraient également diverses autres tâches relatives à l'information telles que l'examen retrospectif de la documentation pour le personnel de recherche et de développement de l'établissement.

On choisira de préférence un candidat ayant un diplôme (B.Sc.) en chimie physique, géologie ou ingénierie. De l'expérience comme rédacteur technique serait souhaitable. Ce poste demande une bonne formation technique, la connaissance et l'usage de la grammaire anglaise et l'aptitude à travailler efficacement avec le personnel à tous les niveaux hiérarchiques. Une connaissance suffisante de l'anglais est nécessaire pour ce poste.

Le salaire de départ sera en rapport avec les compétences et l'expérience. L'EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux et une indemnité de déménagement.

L'Établissement de Recherches Nucléaires de Whiteshell emploie environ 900 personnes et est situé à environ 105 km au nord-est de Winnipeg près de la région de Whiteshell. Pinawa est une cité moderne à environ 15 km de l'ERNW.

Les personnes qualifiées et intéressées des deux sexes sont priées d'adresser une demande écrite donnant tous détails nécessaires au Superviseur du Personnel, L'Énergie Atomique du Canada, Limitée, ÉTABLISSEMENT DE RECHERCHES NUCLAIRES DE WHITESHELL, PINAWA, MANITOBA, R0E 1L0.



Atomic Energy of Canada Limited — L'Energie Atomique du Canada, Limitee

**AVIS AUX CRÉANCIERS**

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALBERT JOSEPH VANDEL, du village de Saint-Claude, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 30 octobre 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour de septembre 1981.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

# IMMOBILIER

## À LOUER de mai à octobre

**Terrain pour remorque**
(au bord du lac Manitoba)
s'adresser à **Pioneer Resort - Saint-Laurent**
ou téléphoner au No **1-646-2671**

## À LOUER: Saint-Boniface

Garçonnière avec poêle et réfrigérateur, air-climatisé, stationnement inclus.

Appartements, 1 et 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, air-climatisé, stationnement inclus.

Appelez au No **284-7784**, **489-3461** ou **237-0818**.




305 - 400, avenue TACHÉ
WINNIPEG, R2H 3C3

**Un spécialiste en la matière**

Pour questions et solutions à vos problèmes immobiliers, s.v.p. téléphonez à:

**GEORGES D. BOHÉMIER - agent immobilier**
Téléphone: **Bureau, No 237-7286**
**Domicile, No 255-2672**

**BLOCK BROS.**
NATIONAL REAL ESTATE SERVICE
**261-4400**

## À VENDRE

**Saint-Adolphe**, 2 grand lots de coin et commercial, avec belle grande bâtisse 100 x 36 pieds, murs 6", bien isolé, pouvant servir pour magasin, atelier, restaurant, club, etc... Vendeur pourrait assumer hypothèque pour une partie après un paiement substantiel.

**Saint-Anne**, immeuble de 5 suites sur grand lot, rapportant bon revenu, seulement $43,000.00.

**Saint-Jean-Baptiste**, restaurant licencié, avec bon loyer.

**Saint-Malo**, 256 acres de bonne terre, en culture, près du village.

**Saint-Jean-Baptiste**, grand lot, avec 2 grandes bâtisses, à bon marché. Ainsi que deux maisons de 3 chambres à coucher.

Pour acheter ou vendre vos fermes, téléphonez à: **René au No (1) 758-3427**.






**305-400, avenue Taché**
**WINNIPEG, Manitoba R2H 3C3**

**"OPEN HOUSE"**
**dimanche 11 octobre de 13h à 17h**



**Lorette, Manitoba** **$69,700**

Avenue Rheault, construite en 1965 sur un lot de 4 acres. Cette maison de 1650 pieds carrés a 4 chambres à coucher, chauffage au gaz et chauffage à l'électricité, 1 salle de bains (2 pièces) attenante à la chambre à coucher principale, double garage, avec piscine chauffée et couverte. Le vendeur consenterait une première hypothèque à 10.75%

**GEORGES D. BOHÉMIER**
**Broker - Domicile (255-2672)**
**TÉLÉPHONE: 237-7286**